D'autres pyromanes arrêtés par la Gendarmerie nationale

Page 2

NOUVELLES ARRESTATIONS À MÉDÉA ET BÉCHAR

La vague des migrants clandestins s'amplifie

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5849 - MERCREDI 9 AOÛT 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MONDIAUX 2017 D'ATHLÉTISME

Lahoulou s'arrête en demi-finale

Page 12

Alors qu'il bénéficie de la confiance du chef de l'Etat

COMPLOT CONTRE TEBBOUNE ?



DR

Le chef de l'exécutif subit de graves attaques par médias interposés. On prête même au président de le République l'intention de « sermonner » son PM. Le président a toute latitude d'émettre des réserves dans la conduite de l'action de son gouvernement, de freiner ses ardeurs, car cela fait partie de ses responsabilités constitutionnelles. Or, il s'agit dans le cas d'espèce d'un Premier ministre qui bénéficie de toute sa confiance car il est le loyal exécutant de sa politique, sociale notamment. Tebboune est aussi réputé pour son intégrité et sa rigueur dans la gestion des tâches que lui a confiées, au fil des gouvernements, le locataire d'El Mouradia.

Page 3

DYSFONCTIONNEMENT DANS L'EXPORTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

LA LISTE DES PRODUITS SUBVENTIONNÉS SERA RÉVISÉE

Les matières premières des produits alimentaires destinés à l'exportation ne devraient pas profiter des subventions étatiques. Les industriels devraient s'approvisionner directement des marchés étrangers en achetant les produits bruts à leurs prix réels, selon un haut responsable des Douanes qui conteste que les exportateurs des produits alimentaires utilisent des intrants subventionnés.

Page 4



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE-MEXIQUE

Prochaine installation d'un groupe parlementaire

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale a annoncé l'installation prochaine du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Mexique au terme de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur du Mexique, Juan José Gonzalez Mijares, qui lui a rendu une visite de courtoisie. Selon un communiqué de l'APN diffusé avant-hier, le président de l'APN a souligné que ce groupe sera «un canal de contact, d'échange d'expériences et de coordination des positions» entre l'APN et la Chambre des députés mexicains au service de l'intérêt des deux pays.
Rappelant les relations historiques unissant les deux pays et qui remontent à la guerre de libération (1955), le président de l'APN a appelé à leur développement continu dans les domaines politique, économique et parlementaire.
M. Bouhadja a fait savoir, par ailleurs, que les réformes politiques profondes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ont renforcé les acquis démocratiques, ce qui se reflète dans la composition de l'APN, «la plus pluraliste dans l'histoire du Parlement algérien avec 35 partis politiques et 26 listes indépendantes».
Pour sa part, l'ambassadeur mexicain s'est félicité de la qualité des relations existant entre l'Algérie et le Mexique, soulignant la volonté de son pays de les consolider pour répondre aux aspirations des responsables et peuples des deux pays.
Le diplomate mexicain a mis l'accent également sur l'engagement de son pays à «soutenir les causes justes» y compris la cause sahraouie, saluant les positions «inaliénables et constructives» de la politique extérieure de l'Algérie en faveur de la paix, de la sécurité et de la solidarité dans le monde.

R. N.

LES INCENDIES CRIMINELS SE POURSUIVENT

De nouveaux pyromanes arrêtés par la Gendarmerie

La Gendarmerie nationale semble déterminée à lutter contre les départs de feux d'origine criminelle. C'est le cas à Annaba où les gendarmes de ladite wilaya viennent d'interpeller, en flagrant délit, deux nouveaux pyromanes entrain de mettre le feu à de la broussaille.

Les incendies continuent à défrayer la chronique en cet été 2017. La saison estivale risque de devenir la période la plus difficile vu le nombre très élevé des pertes des terres agricoles ravagées par des centaines de feux, dont certains sont d'origine criminelle. Après l'arrestation de plusieurs personnes impliquées, en flagrant délit, dans nombre d'incendies enregistrés deux autres personnes ont été arrêté, en flagrant délit, en train de mettre le feu à de la broussaille, suite à une intervention des gendarmes.
Selon la Gendarmerie nationale, c'est lors d'une opération entamée avant-hier par les éléments de la Protection civile pour circonscrire un incendie qui s'est déclaré vingt minutes auparavant dans de broussaille en bordure de la RN 21, dans la circonscription communale de Aïn El-Berda que les gendarmes de la brigade locale, présents sur les lieux, ont interpellé en flagrant délit un jeune de 20 ans et un adolescent de 17 ans en train de mettre le feu à de la broussaille à 70 mètres du premier foyer d'incendie. Avisé, le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar a prescrit l'ouverture d'une enquête et la présentation des mis en cause. Pour leur part, les gendarmes de la brigade d'Aïn El-Berda ont ouvert une enquête pour déterminer les raisons ayant motivé les deux jeunes personnes à provoquer un tel incendie au moment où les incendies d'origine criminelle sont en hausse. Ces incendies criminels ont provoqué une forte chaleur dans la wilaya d'Annaba et dans d'autres villes du pays. Par ailleurs, l'arrestation de ces deux nouveaux pyromanes pour incendie criminel a porté le nombre des personnes interpellées pour les mêmes chefs d'inculpation à dix. Un bilan qui reste provisoire. Il y a quelques jours, quatre autres personnes ont été arrêtées à Annaba et d'autres à Bouira suite à leur implication présumée dans le déclenchement de certains incendies que connaissent ces régions. Interrogé par les médias sur la situation qui prévaut dans le pays après des centaines, voire des milliers, de départs de feux, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui,déclaré, le 3 août dernier, que le gouvernement a mobilisé ses différentes institutions en vue de maîtriser la propagation des feux. En outre, le ministre de l'Intérieur, lors de sa visite de travail effectuée dans la wilaya d'El-Tarf, a déclaré que «la chaleur inhabituelle est la principale cause des derniers incendies, mais il existe des criminels qui ont employé tous les moyens pour aggraver la situation. ertains d'entre eux ont été arrêtés suite à des enquêtes». «Certains mis en cause arrêtés ont déjà été présentés devant la justice» a tenu à rappeler le même responsable.
Depuis juin 2017, la Protection civile a enregistré un lourd bilan en matière de lutte contre les incendies. Selon cette dernière, 1 550 incendies ont été enregistrés depuis le début du mois de juin dernier dévorant 4 401 hectares de forêts, 4 087 hectares de maquis et 4146 hectares de broussailles. 410 incendies ont dévasté 1 396 hectares de blé, 191 hectares d'orge, 139 824 arbres fruitiers et 2 877 oasis.



Sofiane Abi

TIZI OUZOU

Les feux ont été particulièrement destructeurs pour les arbres fruitiers

LES FEUX subis par la wilaya de Tizi Ouzou au cours de cet été ont été particulièrement destructeurs pour les fruitiers, l'olivier notamment. Pas moins de 113 000 oliviers ont été la proie des flammes. C'est ce que nous a révélé hier Sid-Ali Chebah, cadre dirigeant à la DSA (direction des services agricoles) de la wilaya de Tizi Ouzou.
Notre interlocuteur, qui s'est basé sur les résultats de l'opération de recensement des pertes effectuées par les commissions de daïras installées par Mohamed Bouderbali juste après les terribles feux du 11 au 13 juillet, a révélé les pertes ci-après : 113 000 oliviers, 11 000 figuiers, 7 000 plants de vigne et 4 000 cerisiers.
Les arbres fruitiers, comme le poirier, le pommier, l'abricotier, ne sont pas pris en considération à ce jour dans le recensement. Par conséquent, les véritables pertes ne sont pas connues. Quant aux céréales, les pertes sont de l'ordre de 44 ha. Cependant, 21 ha ont déjà fait l'objet d'une indemnisation par les assurances, selon Sid-Ali Chebah.
Au chapitre animalier, les pertes sont comme suit : 3 400 ruches, 2 têtes bovines (l'une à Aït Yahia-Moussa et l'autre à Tigzirt), 50 têtes ovines, 23 têtes caprines et 6 000 têtes de volailles. S'agissant d'autres dégâts, les commissions d'enquête ont déterminé la perte de 6 000 bottes de foins et la dégradation de 80 bâtiments d'élevage. Ces bâtiments sont constitués de poulaillers, de hangars et d'écuries. Cependant, l'enquête concernant ces bâtiments n'est pas encore achevée puisque les enquêteurs sont encore sur le terrain pour déterminer avec exactitude la nature du bâtiment ainsi que le degré exact de sa dégradation.
Les dégâts importants ne sont pas pour autant synonymes de la ruine de la wilaya de Tizi Ouzou. Sid-Ali Chebah, dont la maîtrise des dossiers et la grande science dans le secteur agricole sont reconnues de longue date, a souligné, à l'intention du Jeune Indépendant, que le patrimoine olivier de la wilaya de Tizi Ouzou est de 40 000 ha.
Les 113 000 oliviers sont l'équivalent de 1 000 ha. Cela veut dire donc que même si les 113 000 oliviers sont définitivement perdus, il restera toujours 30 000 ha. En ce qui concerne les ruches, le patrimoine de la wilaya est de 100 000 ruches. Si l'on venait donc à soustraire les 3 400 ruches perdues, il resterait 96 600 ruches.
Comment l'indemnisation se fera-t-elle donc ? En remplaçant les arbres fruitiers perdus par de nouveaux plants. Idem concernant les pertes animales. Cependant, concernant les arbres, l'opération de réimplantation se fera lors de la saison indiquée. Pour l'olivier, la plantation se fait en général entre les mois de novembre et janvier. Pour l'opération de greffage, elle est exécutée en général entre mai et juin. C'est selon la nature du sol. Notre interlocuteur a affirmé que le cas de l'olivier est assez particulier.
Les techniciens des services des forêts et de la DSA sont sur le terrain pour déterminer le nombre d'oliviers perdus à jamais et ceux qui sont récupérables. Un olivier dont la racine n'est pas calcinée fera des pouces, d'où le greffage qui s'ensuivra au moment voulu. Dans ce cas, autant éviter le recours à l'implantation d'un nouveau plant.
En revanche, si l'arbre est définitivement perdu, son remplacement par un nouveau plant est nécessaire. «Il faut savoir cependant, indique Sid-Ali Chebah, que nos pépinières contiennent des plants de grande qualité et nos pépiniéristes sont de grands professionnels». «L'expérience, poursuit notre interlocuteur, nous a appris que l'arbre olivier entre en production à partir de sa troisième année de plantation». Sid-Ali Chebah note également que le programme agricole ne se limite pas à l'indemnisation mais s'inscrit aussi dans la poursuite de son développement.
Y a-t-il un avenir prometteur dans l'agriculture ? Répondre par l'affirmative relève de la palissade. Sid-Ali Chebah, en sa qualité de dirigeant et de connaisseur agricole, suggère cependant aux agriculteurs, notamment les propriétaires d'oliveraies, et aux apiculteurs de contracter des assurances pour éviter tout risque de ruine en cas de catastrophe. «J'ajoute également, à l'intention des propriétaires d'oliveraies, poursuit le cadre dirigeant de la DSA, de revenir aux traditions ancestrales dans la méthodologie de travail, à savoir procéder aux opérations de nettoyage des oliveraies et de leurs alentours, et ce par le défrichage, l'élagage des arbres ; en un mot, l'entretien efficace de leurs oliveraies».
Nous devons souligner que nombre d'informations non fondées ont circulé sur les dégâts qui auraient été causés par ces feux. La première a porté sur la perte de 200 têtes bovines (vaches laitières) alors que la réalité est bien sûr tout autre. En effet, la perte réelle est de seulement deux vaches. L'une à Aït Yahia-Moussa et l'autre à Tigzirt.
La deuxième fausse information a porté sur la disparition des deux tiers du patrimoine oléicole, pourtant seul un hectare sur les 40 000 existants a été touché. Faut-il encore rappeler que, certainement, beaucoup d'oliviers sont récupérables parmi les 113 000 touchés par les feux. Enfin, la troisième a trait au figuier alors que bon nombre de figuiers touchés par ces feux sont depuis longtemps à l'état d'abandon.

Saïd Tissegouine

ALORS QU'IL BÉNÉFICIE DE LA CONFIANCE DU CHEF DE L'ETAT

Complot contre Tebboune ?

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika est-il mécontent de l'action et de la méthode de son Premier ministre Abdelmadjid Tebboune ? Il lui aurait adressé des instructions «urgentes» afin qu'il recadre son gouvernement, lui exigeant de mettre fin à «l'anarchie» de ses «dernières initiatives».



L'allusion est claire, car elle touche aux mesures restrictives prises par son exécutif dans le secteur de l'importation et aux récentes «mises en demeure» adressées à des entreprises privées.
L'information, diffusée et relayée par des sites et autres médias locaux, correspond aisément à l'atmosphère politique délétère qui règne actuellement, marquée par une offensive sans précédent et des attaques directes contre Abdelmadjid Tebboune, qui semble déranger beaucoup de monde.
Le plus inattendu est que cette forme de communication, si elle s'avère authentique, est pour le moins étrange et très inhabituelle de la part de la Présidence.
Ces « instructions « urgentes, livrées laconiquement par des sources pour le moins non identifiées, n'ont pas été étayées par un communiqué du palais d'El Mouradia ou confortées par une dépêche de l'agence APS le canevas officiel. Qui croire et que faut-il en penser ?
De par ses prérogatives constitutionnelles, le chef de l'Etat a le droit d'orienter, de cadrer et de mettre en œuvre la politique de son propre gouvernement, dont le chef est choisi par lui-même, sur la base de critères précis et de compétences politiques ou technocratiques, ou sur la base d'un consensus édicté par des équilibres parlementaires ou partisans. Autrement dit, Bouteflika a toute latitude d'émettre des réserves quant à la conduite de l'action de son gouvernement, de freiner ses ardeurs, car cela fait partie de ses responsabilités constitutionnelles.
Or, il s'agit dans le cas d'espèce d'un Premier ministre qui bénéficie de toute sa confiance, car il est le loyal exécutant de sa politique, sociale notamment. Tebboune est aussi réputé pour son intégrité et sa rigueur dans la gestion des tâches que lui a confiées le locataire d'El Mouradia. Cela d'autant que depuis sa première mandature en 1999, le Président n'a jamais mis au-devant de la scène ou sous les feux de la rampe ses propres réserves contre ses différents gouvernements -même contre Ali Benflis, lors de son affrontement d'avant l'élection présidentielle de 2004. Comme il ne l'a jamais fait non plus en 2001 contre son premier chef de l'exécutif Ahmed Benbitour.
Quelle sens faut-il donner à cette démarche, qui semble assez particulière ? Si l'affaire d'un bras de fer opposant Tebboune à des patrons risque de déborder et agacer les vrais décideurs, le chef de l'Etat sera l'ultime arbitre. Ce dernier ne s'aventurerait pas à «affaiblir « son propre exécutif en le désavouant publiquement à travers des canaux informels. Il est inutile de dire que toute cette affaire et cette campagne médiatique rajoutent aux confusions qui règnent au sommet de l'Etat et accentuent encore ce climat politique délétère. Le malaise est déjà là.

M. K.

LE SG DU FLN ADRESSE UN DERNIER RAPPEL AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS COMMUNALES ET DE WILAYA

Qu'est-ce qui fait courir Ould Abbès ?

LE SG du FLN, Djamel Ould Abbès, semble très pressé de terminer l'opération de collecte des candidatures aux futures élections communales et de wilaya prévues pour le mois de novembre prochain.
A trois mois du scrutin, il adresse un communiqué par lequel il exige des candidats aux élections communales et de wilaya de déposer leurs dossiers dans un délai de 48 heures. En effet, et dans une instruction ferme adressée hier aux responsables locaux du parti, Ould Abbès prévient qu'au-delà du mercredi 9 août, c'est-à-dire aujourd'hui, «aucune candidature ne sera plus acceptée». Pourquoi le SG du FLN agit-il ainsi, sachant que le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à ces élections est encore loin ? Et qu'est-ce qui fait courir ainsi Ould Abbès, qui veut engager une course contre la montre pour achever la première phase de l'opération au moment où l'ensemble des partis n'en est qu'à ses débuts ? En réalité, le souci du SG du FLN est de boucler cette phase qui s'avère un vrai casse-tête du moment que l'ensemble des militants du parti sont en période de vacances, ce qui complique davantage la tâche. Dans une précédente note adressée aux présidents des commissions de wilaya et de kasma, diffusée dans la même journée, le patron du FLN exige que tous les dossiers de candidature «soient transmis aux commissions de wilaya pour validation», avant d'être déposés au secrétariat général du parti. La direction du parti, qui vit dans la hantise de voir se reproduire le scénario des dernières législatives, qui ont vu le FLN perdre une centaine de sièges, a brusquement changé de position.
Dans sa note, Ould Abbès justifiait le dépôt des dossiers au niveau des commissions de wilaya par un «souci d'éviter toute confusion dans les mécanismes d'examen des dossiers de candidature». A moins que ce scrutin n'attire pas autant que celui des législatives. En effet, lors de l'opération de collecte des candidatures aux législatives du 4 mai dernier, le parti semblait, un moment, complètement bousculé au vu du nombre impressionnant de candidats, à telle enseigne que la direction du parti s'est vu obligée de trancher dans le vif pour dégager les listes. Cette fois-ci, les candidats ne se bousculent plus au portillon. Il est vrai que le poste de P/APC n'attise pas les convoitises comparativement à celui de député, car le poste d'édile est devenu ces dernières années trop encombrant, voire un coupe-gorge pour certains ambitieux.
Dans ce «dernier rappel» aux candidats aux élections locales, diffusé dimanche, le SG du FLN les prévient «en toute urgence». Tout candidat ne respectant pas les délais prévus dans ce rappel, prévient Ould Abbès, sera automatiquement disqualifié et sa candidature définitivement retirée. Ces deux notes font suite à sa fameuse directive n°12 fixant les critères de candidature aux prochaines élections locales, suivie d'un formulaire d'engagement de deux pages soumis aux candidats retenus. Parallèlement, tous les membres du Bureau politique sillonnent le pays pour procéder à l'installation des commissions des candidatures des wilayas.

Hocine Adryen

Le Président Bouteflika signe six décrets portant ratification d'accords internationaux

LE PRÉSIDENT de la République Abdelaziz Bouteflika a signé six décrets présidentiels portant ratification d'accords internationaux, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, indique mardi un communiqué de la présidence de la République. Il s'agit des actes du 25e Congrès de l'Union postale universelle, fait à Doha, le 11 octobre 2012 et de l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table, fait à Genève, le 9 octobre 2015. Le président Bouteflika a également signé les décrets portant ratification de l'accord de coopération dans le domaine de la communication entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République populaire de Chine, signé à Pékin le 29 avril 2015 et de la convention de coopération dans le domaine de la lutte contre le crime organisé entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de l'Etat de Qatar, signée à Doha le 31 octobre 2016. Le chef de l'Etat a aussi signé les décrets portant ratification de l'accord sur la suppression de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République unie de Tanzanie, signé à Alger le 7 novembre 2007 et de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Pologne relatif à l'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service, signé à Varsovie le 18 octobre 2016.

S. N.

Messahel reçu à Amman

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a été reçu à Amman par le vice-roi, le prince Fayçal Ben Al-Hussein, qui assure l'intérim du Roi, absent du pays, auquel il a remis «un message d'amitié et d'estime» adressé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au roi Abdallah II Ben Al-Hussein de Jordanie. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères diffusé hier, le prince Fayçal a chargé M. Messahel de «transmettre les salutations fraternelles et les sentiments de respect et de considération du Roi Abdallah II au Président Abdelaziz Bouteflika ainsi que ses vœux de progrès au peuple algérien». Il a exprimé «sa satisfaction quant à la qualité de la relation entre les deux pays ainsi que la nécessité de mettre à profit toutes les opportunités qu'offrent les marchés des deux pays en vue de développer et renforcer les relations économiques qui lient l'Algérie et la Jordanie». Les deux responsables ont également abordé, lors de cette audience, «les situations de crise et de conflit dans la région ainsi que les principaux défis auxquels fait face le monde arabe.
L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères jordanien, Ayman Safadi.

R. N.

DYSFONCTIONNEMENT DANS L'EXPORTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le gouvernement compte revoir la liste des intrants subventionnés

Les matières premières pour la production des produits alimentaires destinés à l'exportation ne devraient pas profiter des subventions étatiques. Les industriels devraient s'approvisionner directement des marchés étrangers en achetant les produits bruts à leurs prix réels, selon un haut responsable des Douanes qui conteste que les exportateurs des produits alimentaires utilisent des intrants subventionnés.

Ce même responsable a annoncé que le dossier sur ce «dysfonctionnements» est en cours d'étude par une commission intersectorielle qui présentera son rapport à la fin du mois en cours.

Il a rappelé à ce propos que le Conseil interministériel, tenu en juillet dernier sous la présidence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a été consacré à l'examen de la problématique de l'exportation des produits alimentaires utilisant des intrants subventionnés.

«La problématique posée est qu'en est-il de l'exportation des produits issus de matières subventionnées au-delà des pâtes alimentaires et qu'en est-il du dispositif d'encadrement de l'exportation des produits en question», a-t-il affirmé dans une interview à l'APS. Ce même responsable des douanes estime que les subventions ne sont pas précises. «Qu'entend-on par subvention : dépense budgétaire (subvention du prix de vente de la matière première) ou même exonération douanière et fiscale dont bénéficient certains produits ? Qu'en est-il de l'idée de l'exportation des produits en question moyennant la restitution de la subvention ?», s'est-il demandé, estimant que ces choses devraient être tirées au clair. Faisant une rétrospective de cette problématique, il explique que ce dossier présentait, avant 2009, l'anomalie de l'exportation de produits fabriqués à partir de matières qui sont subventionnées au profit du consommateur en Algérie et non à l'étranger.



«Cette situation a été rattrapée depuis, en obligeant les exportateurs à acheter eux-mêmes de l'étranger ces matières premières et non pas en Algérie auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et de les placer en douane sous le régime du perfectionnement actif en assurant une traçabilité de façon à ce que les produits exportés soient en rapport avec les quantités importées, dans une proportion arrêtée par le ministère du Commerce», a-t-on fait savoir.

Dans ce sens, fait-il valoir, «la douane a veillé à la bonne exécution du mécanisme pour s'assurer que les produits à l'export ne soient pas subventionnés». Par la suite, en 2016, le gouvernement a décidé, dans une approche de promotion des exportations, d'admettre l'idée d'autoriser l'exportation des pâtes alimentaires, moyennant la restitution de la subvention, avec l'institution d'un comité interministériel pour arrêter le mécanisme de la restitution de cette subvention, détaille le représentant des douanes.

Ce comité a rendu ses conclusions au Conseil interministériel ad hoc et dans lesquelles il a relevé que les inputs utilisés en proportion importante dans les pâtes sont les blés durs, et que les produits exportés, selon les statistiques, sont les pâtes et le couscous. Il a également été mentionné que des opérateurs importateurs sous le régime du perfectionnement actif ne bénéficient pas de subvention étant donné qu'ils ne s'approvisionnent pas auprès de l'OAIC mais achètent directement auprès de fournisseurs étrangers.

Ils ne sont donc pas concernés par le mécanisme de la restitution.

Ainsi, sont concernés par la restitution de la subvention les opérateurs exportateurs qui s'approvisionnent auprès de l'OAIC ou achètent au marché local. Se basant sur les données techniques de l'OAIC, il est dégagé une formule de calcul du montant à restituer à chaque exportation des produits en question, note la même source.

Il est aussi proposé que l'OAIC accepte de vendre du blé aux exportateurs au prix de revient non subventionné pour éviter la restitution en aval. Questionné sur les propositions formulées par les douanes dans le cadre de la commission intersectorielle, installée après la tenue du Conseil interministériel de juillet dernier, le même responsable fait savoir que les suggestions sont celles des autres parties prenantes de cette commission «avec un penchant vers l'achat du blé par l'exportateur au prix coûtant (réel) auprès de l'OAIC et éviter, tant que possible, le mécanisme administratif de restitution».

Par ailleurs, cette commission intersectorielle, présidée par le ministre des Finances, a été chargée d'élargir l'examen de cette problématique à d'autres produits exportés dont les intrants sont subventionnés, et ce en plus des pâtes. Selon les chiffres des douanes, il existe une vingtaine d'opérateurs-exportateurs de pâtes alimentaires en Algérie. Quant au montant des exportations des pâtes alimentaires, il a été de 4,32 millions de dollars en 2016 (6,8 tonnes) contre 5,7 millions de dollars (9,6 tonnes).

Z. M

ALGER-CENTRE SE RENOVE

Réouverture prochaine du Novelty et du Bon Marché

LES TRAVAUX de restauration du vieux bati à Alger-centre entrepris par la wilaya d'Alger se poursuivent accusant, toutefois, un léger retard. Les autorités sont décidées à faire reprendre vie à ce quartier, centre de la capitale, avec des projets en cours, notamment la réouverture de la célèbre cafétéria de la place Emir-Abdelkader, le Novelty , celle du grand magasin le Bon Maché, et l'aménagement en piétonnière de la rue de Tanger.

Le mot d'ordre a été donné pour la réouverture de tout local commercial fermé. Si celui-ci n'a pas de propriétaire, la gérance sera confiée à l'administration. C'est le cas du Milk Bar.

Ce lieu historique a été récupéré par la wilaya d'Alger. Rénové et modernisé, cet espace qui anime la place Emir-Abdelkader est aujourd'hui ouvert sans interruption jour et nuit. Avec une clientèle nombreuse, en particulier celle des étrangers à la ville et, un personnel stylé, il sert d'exemple dans la capitale en matière de disponibilité de boissons et de restauration, car c'est le seul café ouvert à n'importe quel moment du jour et de la nuit, été comme hiver.

Lui faisant face, le Novelty a ses portes désespérement fermées et cela, après avoir abrité pendant plusieurs mois le seul Mc Donald d'Alger. Il n'est plus question de le laisser fermé. Sa réouverture est prévue ce mois d'octobre. Il en est de même pour le Bon Marché. Pas question de laisser cet imposant bâtiment commercial hors service alors que l'actualité économique aujourd'hui est marquée par le développement de la grande distribution. Il viendra compléter le Monoprix situé sur la même rue Ben-Mhidi qui, lui, dont les rayons débordent de marchandises, fait d'excellentes affaires.

Cet état d'esprit commercial se prolonge à la rue toute proche, la fameuse rue de Tanger, un endroit légendaire qui a vu y séjourner de hautes célébrités, à l'image de Charlie Chaplin et Karl Marx. Les autorités de la ville manifestent la volonté d'en faire un modèle d'espace piétonnier et le projet ne tardera pas à voir le jour. Non loin de là, l'hôtel cinq étoiles, l'Aletti, aujourd'hui Essafir, est en pleine rénovation. Fermé depuis plusieurs mois, des travaux gigantesques y sont en train d'être réalisés. Des firmes internationales y travaillent activement et, à part l'infrastructure de base, absolument tout sera refait, de la rénovation complète des chambres avec leur mobilier aux lieux d'accueil , de restauration, de conférences, de salles de banquets et de fêtes.

L'Aletti, une fois les travaux de rénovation terminés, sera le joyau de l'hôtellerie de luxe et de la fine restauration de la capitale en plein centre-ville. Les rues de ce centre de la capitale sont également concernées par les opérations de rénovation. Celles avoisinantes sont grattées en ce moment pour être prêtes à recevoir une nouvelle couche de bitume. C'est le moment propice, vu le ralentissement de la circulation en cette période de vacances.

Ainsi le centre-ville avec ces opérations de rénovation, sera plus attractif, étant aussi un lieu de culture et de rayonnement des arts avec la présence de l'imposant musée national des arts modernes, celui du cinéma, avec la cinémathèque d'Alger ainsi que les espaces du centre culturel de l'APC d'Alger-centre.

La culture et les arts seront encore élargis avec l'ouverture programmée de l'ancienne Grande Poste aménagée en imposant et gigantesque musée.

Kamel Cheriti

TOURISME

Les hôtels Seybouse et El Mountazeh bientôt relookés

LE GRAND rush de touristes étrangers, essentiellement de nationalités française et canadienne, qui visitent actuellement la « Capitale de l'Acier « ont vite fait réagir les autorités locales. Ainsi, les travaux de modernisation des hôtels Seybouse et El Mountazeh implantés au chef-lieu de wilaya d'Annaba et à Seraidi vont démarrer très prochainement, a-t-on appris lors des travaux d'une récente session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Les appels d'offres pour la concrétisation de l'opération de réhabilitation de ces deux établissements publics sont en cours de lancement, précise la même source. On apprend par ailleurs que trois nouveaux hôtels, fruit de l'investissement privé, seront mis en service lors de la prochaine saison estivale, tandis que deux autres sont en cours de réalisation. Avec la mise en service de ces nouvelles infrastructures dont l'imposant hôtel Sheraton, situé en plein centre-ville de Annaba, à quelque encablures de l'hôtel Seybouse (ex-Plaza), le secteur du tourisme comptera désormais pas moins de 8 000 lits, ce qui devrait atténuer le déficit enregistré actuellement en matière d'infrastructures hôtelières. La wilaya d'Annaba dispose de 5 hôtels classés sur les 40 en activité, dont 36 sont concentrées dans le chef-lieu. Les hôtels Seybouse et El Mountazeh sont les plus anciens établissements publics qui se distinguent par la qualité de leurs prestations. Cependant, ils furent déclassés d'une étoile chacun pour se retrouver classés à «4 étoiles» pour le premier et à «3 étoiles» pour le second.

Nabil Chaoui

OUTRE UNE RENCONTRE D'ORIENTATION AVEC LES PERSONNELS DE LA RÉGION

GAÏD SALAH INSPECTE DES UNITÉS DE LA 2e RÉGION MILITAIRE

Le général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah a procédé hier à l'inspection de quelques unités au cours de la deuxième journée de sa visite à la 2e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Au cours de la deuxième journée de sa visite en 2e Région Militaire, M.Gaïd Salah a procédé mardi à l'inspection de quelques unités de la 2 Région militaire, où il a tenu une rencontre d'orientation avec les personnels de la région» souligne la même source.

«Accompagné du Général-Major Saïd Bey, Commandant de la 2e Région militaire, le Général de Corps d'Armée a présidé, une réunion avec le Commandement, l'Etat-major, les cadres et les éléments de la région, en présence des représentants des différents corps de sécurité, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée via visioconférence aux différentes unités de la région, au cours de laquelle, il a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui coïncide avec les festivités commémorant le double anniversaire du 20 août et la journée du Moudjahid, où il a rappelé les actes d'héroïsme de la glorieuse guerre de libération, considérée comme une vraie école qui forgeait des hommes», explique la même source.

«La glorieuse révolution libératrice de laquelle vous, générations de l'indépendance et futurs cadres, devez être grandement fiers, constituait une vraie école qui forgeait des hommes de valeur, de ferme conviction et de foi immuable que le sort du colonisateur ne peut être autre que la défaite et la décadence, et qu'Allah apportera victoire contre les ennemis et que la patrie triomphera».

«Tels sont les véritables facteurs de réussite de la révolution de votre peuple et la source de sa force et de son triomphe contre son ennemi colonisateur haineux, discriminatoire et tyrannique. De ces facteurs aussi puise, aujourd'hui, l'Armée nationale Populaire digne héritière de



l'Armée de libération nationale tous les éléments de sa force, de son développement escompté, et ambitionne avec le soutien et les orientations de son Excellence le président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, à réunir tous les facteurs de réussite fidèles aux nobles principes et valeurs nationaux», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le Général de Corps d'Armée a insisté sur l'importance des aspects de préparation, de planification et de formation pour le renforcement et le développement des capacités de l'Armée nationale populaire.

«L'un des multiples éléments porteurs de puissance, dans tous les sens de ce terme, sur lesquels se base l'Armée nationale populaire, est, comme souligné précédemment, le facteur du travail de préparation et d'instruction qui s'articule, à son tour, autour de l'effort de formation.

Ceux sont là, deux facteurs clés ayant permis à nos Forces armées d'atteindre les échelons où nous nous trouvons aujourd'hui, à des niveaux de haut rang, qui nous apportent une fierté méritée, et qui ont donné à notre Armée, de manière factuelle et sur le terrain, l'opportunité d'arriver à un niveau optimal de compétence, de talent et de qualification, et l'ont, réellement et sans rhétorique, placée au rang des grandes et puissantes armées. Une Armée dont les éléments débordent d'amour pour la Nation et de loyauté envers l'Algérie et envers le serment fait à nos valeureux Chouhada, un serment de grandeur inestimable» relève la même source. «A ce titre, le Haut Commandement veille toujours à poursuivre cette démarche pratique, réaliste et ambitieuse adoptée ces dernières années, que ce soit pour le volet du système de formation ou autres volets. Cette démarche dont le contenu doit être non seulement réaliste, rationnel et persévérant, mais aussi avec une vision plus claire et perspicace. Nous la voulons aussi laborieuse et dévouée, et je mets l'accent sur le dévouement dans le travail qui est le moyen idéal pour sa concrétisation sur le terrain», note le général de Corps d'Armée. M. Gaid Salah a salué à cette occasion, les personnels de l'Armée nationale populaire mobilisés, avec une grande détermination à travers tous les recoins du Pays.

«Avec cet élan professionnel fructueux, dévoué et ambitieux, je saisis cette occasion, au lendemain de la célébration avec orgueil du 55ème anniversaire de l'Indépendance nationale, pour réitérer que la préservation de ce cher acquis historique, arraché par notre peuple avec armes et feux et suite à d'énormes sacrifices consentis, est un cher et précieux legs que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, a prêté serment à conserver et à assumer parfaitement ses responsabilités, grâce à ce que recèle ce trésor recouvré qu'est l'indépendance, comme une grande valeur nationale, pour l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire».

S. N.

NOUVELLES ARRESTATIONS À MÉDÉA ET BÉCHAR

La vague des migrants clandestins s'amplifie

LA CRISE migratoire est en train de devenir un sérieux souci pour notre pays.

La preuve, malgré la récente décision de l'Etat de rapatrier, par étapes, quelque 1 000 migrants clandestins vers leur pays d'origine, en majorité des subsahariens, d'autres centaines d'immigrants clandestins continuent à s'introduire illégalement en territoire national via des passeurs qui sont en activité aux frontières.

En guise de réplique, les forces de sécurité ont intensifié les arrestations des immigrants clandestins qui se déversent, souvent, sous forme de convois. Le 7 août dernier, lors d'un service de police de la route exécuté sur la RN.01 reliant Djelfa à Blida, dans la circonscription communale de Zoubiria, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé trois Maliens, quatre Béninois et deux Nigériens en situation irrégulière, qui voyageaient à bord d'un autocar d'Adrar vers Alger. Une enquête est actuellement ouverte par les gendarmes de la brigade de Zoubiria. Dans la wilaya de Béchar, le 6 août passé, lors d'un service exécuté au niveau du barrage dressé sur la RN.06, reliant Béchar à Naama, au lieu-dit Benzireg, commune de Béchar, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé six Guinéens, cinq Maliens, quatre Ivoiriens, deux Béninois, un Camerounais et un Sénégalais, en situation irrégulière, qui voyageaient à bord d'un autocar d'Adrar vers Alger.

Ces nouvelles arrestations des migrants clandestins confirment la complexité de la crise migratoire sur l'Algérie.

Une crise provoquée par l'instabilité et l'insécurité qui règne dans plusieurs pays voisins, notamment le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso, le Nigéria et bien d'autres.

Cette crise a été surtout alimentée par l'inexistence d'une économie dans certaines régions des pays subsahariens.

La pauvreté, le chômage et la sécheresse ont poussé des milliers de ressortissants africains à quitter leur pays et à opter pour d'autres cieux plus cléments, parmi eux l'Algérie.

Ajoutez à ces problèmes économiques et sociaux, la violence et les actes terroristes dans lesdits pays, une situation qui a poussé les populations locales à l'exode pour échapper à la mort et à la famine. L'Algérie est devenue l'une des destinations préférées pour les migrants clandestins, où la stabilité et la sécurité sont présentes et où surtout la chance de trouver un travail est nettement plus forte.

Enfin, il faut souligner que la crise migratoire a déjà coûté à l'Etat algérien un grand budget pour prendre en charge les opérations de rapatriement des migrants clandestins vers leur pays d'origine.

S. Abi

HORRIBLE CRIME À AIN BÉNIAN

Tué à coups de marteau parce qu'il a refusé de prêter 10 000 DA à son assassin

UN JEUNE de 32 ans a été arrêté le 4 août passé à Ain Bénian par les gendarmes de la brigade de Belle Vue dans le cadre d'une affaire de meurtre avec préméditation d'une jeune personne âgée de 37 ans, tuée de plusieurs coups de marteau dans son domicile. Dans un communiqué datant d'hier, la Gendarmerie nationale a expliqué que les gendarmes de la brigade de Belle Vue ont présenté le 5 août dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga, le nommé M.F âgé de 32 ans, pour homicide volontaire avec préméditation, dont a été victime une personne de 37 ans. Le présumé coupable a été placé sous mandat de dépôt. Tout a commencé le 3 août passé, lorsque les gendarmes de ladite brigade ont découvert le corps de la victime présentant des blessures à la tête occasionnées par un objet tranchant, gisant dans une mare de sang à l'intérieur de son domicile dans la commune d'Aïn Bénian. Les investigations entreprises par les gendarmes de ladite brigade ont abouti à l'interpellation, le 4 août passé, du mis en cause, qui a avoué les faits qui lui sont reprochés, tout en déclarant que le 3 août dernier à 16 heures, il a asséné des coups de marteau à la victime dans son domicile, suite au refus de cette dernière de lui prêter de l'argent, avant de la déposséder de la somme de 10 000 DA qui était en sa possession et prendre la fuite.

S. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE SKIKDA
NIF : 0996.21.01.06045.40

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 21/2017

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Skikda lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concerne la **réalisation en TCE avec VRD de 500 logements publics locatifs à AZZABA** / Programme Quinquennal 2010-2014 / Tranche 2000 logts.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées dont les capacités répondent aux critères suivants :

1- Capacités professionnelles : Qualifiés à la catégorie Cinq (05) ou plus, dont l'activité principale bâtiment en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

2- Capacités financières : Ayant réalisé un minimum un chiffre d'affaire cumulé durant les trois dernières années (2013-2014-2015) : supérieur ou égale à **450 000 000.00** DA.

3- Capacités technique :

- ***Référence professionnelle :* Ayant réalisés au minimum :**
- Un projet de 300 logements ou,
- Un cumul de projets totalisant 500 logements (ou plus), dont la composante du plus petit projet serait de 100 logements, ou,
- Un projet de catégorie**(D)** ou plus,

Réalisé durant les dix (10) dernières années justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics et signées par l'ordonnateur.

- ***Moyen humain :*** Ingénieur ou Master dans le domaine du bâtiment ou un Architecte, justifiant d'une expérience de plus de **03 ans**.
- ***Moyen matériel :*** L'entreprise doit justifier de **Trois (03)** types de moyens matériels, parmi les types de moyens suivant :
 - Engin de terrassement
 - Centrale de production de béton
 - Deux (02) Grues
 - Trois (03) Camions de 07 Tonnes ou plus

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Le cahier des charges doit être retiré auprès de la **direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, adresse : Boulevard BRAHIM GHARAFA Front de mer / Wilaya Skikda**, contre paiement d'une somme de Trois mille Dinars Algériens (**3000,00 DA**), frais de la documentation, à verser au régisseur de la direction générale de l'office.

CONTENU DE L'OFFRE : l'ensemble des pièces édictés à **l'article 10** de l'instruction aux soumissionnaires,
Les offres doivent comporter un « **dossier de candidature** » une « **offre technique** » et une « **offre financière** ».

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE : la déclaration de candidature, de probité, statuts pour les sociétés, pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, certificat de qualification et de classification, Bilan des années (2013, 1014 et 2015), références professionnelles, Moyen humain et Moyen matériel.

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE : La déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »,), Un mémoire technique comprenant (La méthodologie d'exécution, Le délai d'exécution, Produits proposés pour le chantier, Contraintes d'exécution et solutions proposées moyens humains, moyens matériels), une caution de soumission supérieure à un pour cent (1%) du montant de l'offre, Le PV de visite du site.

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE : la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».

« Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A Monsieur Le Directeur Général de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya Skikda
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités Minimales n° 21/2017 l'objet
Réalisation en TCE avec VRD de 500 logements publics locatifs sis à AZZABA, Wilaya de SKIKDA
Programme Quinquennal 2010-2014 / Tranche 2000 logts ».

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposée à la **Direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA**, sise **Boulevard Ibrahim GHARAFA / Front de mer / Skikda**, et non envoyée par courrier postal

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à **trente (30)** jours, soit la date fixé dans le cahier des charges, avant **13:30 heures**, à la **direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, sise Boulevard Ibrahim GHARAFA / Front de mer / Skikda.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée Jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidatures, l'offre technique et l'offre financière se fera le même jour de dépôt des offres à 14:00 heures, en séance publique, au siège de la **direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, sise Boulevard Ibrahim GHARAFA / Front de mer / Skikda**, en présence des soumissionnaires intéressés.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour une durée égale au délai de préparation des offres augmenté de 03 mois, Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Le Jeune Indépendant **du 09/08/2017 / ANEP N° 23022362**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE DE KOUBA

NIF N° 41000200001608501011

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2017

La Commune de KOUBA lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour

DIVERS TRAVAUX D AMENAGEMENT CITE SORECAL.

01- ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Il s'agit d'un avis appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales destiné aux entreprises ayant :

1-Capacité professionnelle :

-Entreprise ayant un certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine bâtiment ou travaux public comme activité principale ayant la catégorie II et plus.

2-Capacité financière :

- un minimum la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années (2014-2015-2016) : 15.000 000,00 DA (justifiées par les bilans financiers et référence bancaires).

3-Capacité technique :

-Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un projet similaire (travaux de réalisation, travaux d'aménagements en CES ou travaux public, Justifiée par des attestations de bonne exécution des maîtres d'ouvrage publics).

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de 3000 DA au niveau du trésorier communal.

02- DOSSIER DE SOUMMISSION COMPREND :

A) LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

1- Une déclaration de candidature **(renseigné, cachetée , signée et datée).**
2- Une déclaration de probité **(renseigné, cachetée , signée et datée).**
Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

B)- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

1-Une déclaration à souscrire **(renseigné, cachetée , signée et datée).**
2- le cahier des charges signé et paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté ».
Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

C) L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :

1-Lettre de soumission **(renseigné, cachetée , signée et datée).** .
2 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) .
3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

03- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la date de la 1ére publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse-Le

04- FORME DE L'OFFRE.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention ''dossier de candidature'' ''offre technique'' ou ''offre financière'' selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel d'offres n°..... , l'objet de l'appel d'offres.

COMMUNE DE KOUBA
SIS PLACE MOHAMED LAICHAOUI KOUBA
APPEL D'OFFRE N° 06/ 2017
DIVERS TRAVAUX D AMENAGEMENT CITE SORECAL.
« Soumission à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

05- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES ET DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS :

- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au à 13: 30heure.
- La date et heure d'ouverture des plis aura lieu le à14 heure.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra à l'a commune, le même jour de dépôt des offres.

06- VALIDITE DE L'OFFRE:

le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : TOUTE OFFRE NON CONFORME AU CAHIER DES CHARGES SERA ELIMINEE.

Le Jeune Indépendant **du 09/08/2017 / ANEP N° 520 371**

IRAK

Les Hachd al-Chaabi visés par l'aviation US, 35 morts

Les forcées armées américaines ont porté une frappe mardi matin contre les positions des milices chiites, sur la frontière irako-syrienne, a annoncé une source à Sputnik.



Les forcées armées américaines ont porté une frappe ce mardi matin contre les positions des groupes de résistance anti Daech, sur la frontière irako-syrienne, a annoncé une source à Sputnik. Les États-Unis ont frappé ce mardi, à 4h00 heure locale, les combattants du groupe Hachd al-Chaabi, disposées sur la frontière irako-syrienne, a annoncé une source à Sputnik.

Suite à la frappe, on compte parmi les groupes 35 morts et 25 blessés, dont des chefs de guerre. «Les avions américains ont attaqué les combattants du groupe Seyid Şuheda.

Les blessés ont été conduits dans divers hôpitaux d'Irak. Certains blessés sont dans un état jugé très grave. La zone où la frappe a été portée se trouve sur la frontière irako-syrienne, à 20 km de la ville d'Al-Baaj», a déclaré le commandant de Hachd al-Chaabi, Ali Hasim Huseyni. Et d'ajouter: «Nous condamnons énergiquement cette attaque délibérée».

Au cours de ces dernières semaines, les combattants des Unités de mobilisation populaire irakiennes (Hachd al-Chaabi), qui se sont fixées la tâche de nettoyer la frontière irakienne de Daech jusqu'à la ville d'Al-Qaïm, dans la province d'Al-Anbar, ont réussi à expulser les terroristes de deux points de contrôle, dont un est situé sur la route menant à Mossoul.

Selon le vice-président irakien Nouri al-Maliki, bien que les États-Unis s'attribuent un rôle définitif dans l'opération de libération de Mossoul, la contribution principale revient aux soldats irakiens, aux milices populaires et à l'aviation irakienne. La victoire sur le groupe terroriste Daech à Mossoul est une réussite de l'armée irakienne et des milices populaires, mais non des États-Unis, a déclaré récemment à Sputnik le vice-président irakien Nouri al-Maliki.

«[Les États-Unis] déclarent — je suis désolé et le réfute — que cette victoire [à Mossoul] est leur succès, que c'étaient eux qui menaient la guerre, mais en fait, c'est la victoire de l'armée irakienne. Oui, ils nous ont soutenus avec leur aviation, mais la contribution principale revient aux soldats irakiens, aux milices populaires et à l'aviation des forces armées irakiennes», a déclaré M.al-Maliki.

R. I.

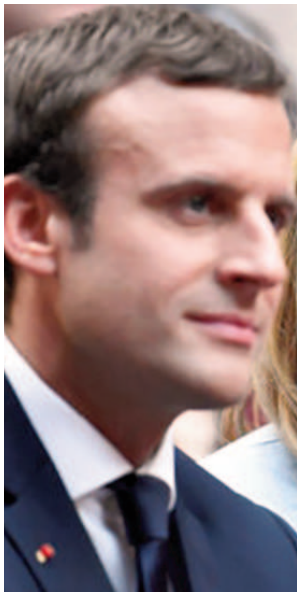


ASSAD :

L'ingérence étrangère contre les pays arabes a le même but pour tous

LE PRÉSIDENT Bachar al-Assad a affirmé que « les pays arabes se partagent les mêmes points faibles et donc ils représentent une même et unique cible pour l'extérieur, mais sous différents titres et appellations, a rapporté alManar. S'exprimant devant une délégation parlementaire tunisienne, le président Assad a souligné que « le rôle des Parlements arabes est essentiel pour l'échange des expériences et instaurer un dialogue non seulement pour la situation actuelle, mais également pour l'avenir ». Et d'ajouter: «L'ingérence étrangère ne cessera point tant que notre identité n'a pas changé, car son but est de diviser les Arabes en des communautés et des petits groupes ». Il a, par ailleurs, souligné que »les visites qu'effectuent les délégations tunisiennes en Syrie, à différents niveaux, populaire et parlementaire, reflètent la vitalité au sein de la société tunisienne », qualifiant « ces visites d'importantes pour mener le dialogue et s'informer de la véritable situation sur le terrain ». Les membres de la délégation tunisienne ont souligné être venus en Syrie pour exprimer la position du peuple tunisien soutenant le peuple syrien qui résiste malgré l'appui extérieur à l'attaque terroriste visant la Syrie. Ils ont fait l'éloge du processus des réconciliations en Syrie et de la détermination de cette dernière à remporter la victoire et à reconstruire le pays. Ils ont enfin affirmé leur disposition à réactiver le travail pour une plus grande coordination entre les parlementaires tunisiens et syriens dans tous les domaines.

R. I.



FRANCE

Il n'y aura peut-être pas de budget pour Brigitte Macron

PLUS DE 200.000 personnes ont signé la pétition «contre le statut de première dame pour Brigitte Macron», l'épouse de l'actuel président français. Dans les pays de l'UE, le statut de «First Lady» n'est pas fixé et les femmes de chefs d'État ne reçoivent ni subventions supplémentaires ni aucun privilège.

Le statut particulier de «première dame» a été évoqué par Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle. «Je veux sortir d'une hypocrisie française. Lorsqu'on est élu président de la République, on vit avec quelqu'un, […] il faut que la personne qui vive avec vous, elle puisse avoir un rôle, qu'elle soit reconnue dans ce rôle», avait déclaré Macron en interview. Il avait promis qu'en cas d'élection il officialiserait le rôle de la «première dame» avec l'aide d'avocats. A l'heure actuelle, le rôle de «première dame» n'est défini ni par la Constitution française ni par la loi. La femme du président dispose d'un bureau, de collaborateurs et d'un service de sécurité pris en charge par le budget de l'Élysée. En 2014, la Cour des comptes a annoncé que l'entretien de la «première dame» coûtait 450.000 euros par an.

Emmanuel Macron, dont le parti En Marche! détient la majorité à l'Assemblée nationale, voudrait aussi qu'un budget à part soit alloué à la «première dame». La semaine dernière, la question relative au statut de cette dernière a été soulevée au parlement lors de l'examen du projet de loi interdisant aux députés, aux sénateurs et aux membres du gouvernement d'embaucher des membres de leur famille.

Les députés de La France Insoumise ont soumis un amendement empêchant le versement de fonds publics à l'épouse du président, mais, sans surprise, cet amendement a été rejeté. La pétition «contre le statut de première dame pour Brigitte Macron» a été publiée sur le site change.org par le peintre et politicien Thierry Paul Valette. «A l'heure où l'État souhaite faire des économies dans le budget de l'armée et souhaite moraliser la vie politique, se pose un problème de conscience nationale.

On ne peut pas d'un côté prendre des mesures strictes, qui sont manifestement prises dans le bon sens, et de l'autre instaurer un poste particulier pour une seule dame — Brigitte Macron», argumente-t-il. Dans sa pétition, Thierry Paul Valette rappelle qu'Emmanuel Macron a lui-même parlé de l'importance des pétitions comme d'un moyen d'expression directe de l'avis des citoyens. L'auteur espère que le président écoutera l'avis des Français.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

EVITER DE CONTOURNER LES ÉCUEILS

Conflits d'intérêts dans «l'industrie naissante» de l'automobile (2e partie et fin)

Il aurait fallu que le nouveau ministre de l'Industrie et des Mines accorde un entretien sur les questions liées à l'industrie de l'automobile pour que se déclenche une campagne médiatique sans mesure. D'abord contre l'ex-ministre M. Abdesselam Bouchouareb -leur souffre-douleur-. Ensuite sur la démarche économico-politique de l'État dans ses rapports économiques avec les constructeurs – modèles économiques diront certains-.



Par Safy Benaissa



Depuis le début du mois de janvier, une vingtaine de personnes sont mortes, victimes du monoxyde de carbone, selon les services de sécurité et les secouristes. Le phénomène est, cependant, récurrent en Algérie depuis au moins 2010. Entre 2010 et 2015, au moins 200 morts et des milliers de blessés sont à déplorer, selon des décomptes non officiels. En 2016, le monoxyde de carbone a tué 102 personnes. Selon un bilan de la protection civile, qui couvre la période du 1er janvier au 18 décembre 2016, 1.300 personnes ont été secourues après avoir été incommodées ou intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage. Pour autant, à côté des communiqués laconiques sur les drames provoqués par le monoxyde de carbone, les autorités publiques concernées restent silencieuses, alors que les enquêtes menées par les services de sécurité ne sont pas rendues publiques.

Pour certains produits plus élaborés ou d'une technique plus pointue, des joint-ventures avec des partenaires étrangers spécialisés peuvent être envisagés pour assurer une production avec équité.

Pour les équipements plus lourds (moteurs, boîtes à vitesse…) il faut attendre le développement à plus grande échelle de la production pour décider les équipementiers à venir s'installer en Algérie dans un cadre de partenariat avec des nationaux.

Ce sont, ces conditionnalités réalistes que semblent faire prévaloir nos dirigeants, même si, elles n'ont pas été affichées dans ces termes, elles préfigurent l'orientation politique et économique de l'État algérien.

A contre-courant de ce choix qui privilégie un pilotage national de l'industrialisation pour la valorisation de nos facteurs « dormants » de production (unités et ateliers de fabrication) dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant avec les entreprises étrangères, on fait l'éloge d'une implantation industrielle directe des constructeurs étrangers qu'accompagneront leurs équipementiers, par la grâce d'une ouverture de marché qui n'exigerait que quelques droits symboliques.

Deux types d'arguments sont avancés. L'un pour décourager le choix national, l'autre pour soutenir l'investissement direct et patrimonial étranger.

Choix national

Ce choix politique serait hasardeux. Les constructeurs d'automobiles ne peuvent s'engager dans une délocalisation d'une partie de leur processus productif en l'absence d'une logistique et d'un tissu de sous-traitance fort d'une grande expérience dans la fabrication selon les normes de la filière automobile. Mieux. Pour complexifier cette exigence, on avance qu'il existerait une vraie hiérarchie dans la chaîne de sous-traitance dont dépendraient les produits et les sous-produits destinés à l'assemblage des véhicules.

Aussi les constructeurs à l'image de Renault ne consentiront à sous-traiter qu'avec leurs partenaires traditionnels, à l'exclusion de tout autre.

D'ailleurs, argument-ils, la faiblesse de production des usines de montage est la raison majeure de la déception du nouveau responsable de l'industrie. A l'appui de leurs assertions, il cite l'exemple de l'usine Renault d'Oran, qui n'aurait d'une part, pas atteint ses objectifs en termes de production, en donnant des chiffres cafouilleux et que l'objectif des 150 000 unités d'un même modèle à moyen terme ne représenterait que la moitié de la norme mondiale (300 000 unités), tout en chipotant sur l'absence d'autres modèles.

A les suivre l'Algérie serait le mauvais élève qui s'exempterait d'une norme mondiale (!?) Embrayant sur le géant Volkswagen, ils tentent de tromper l'opinion publique que ce dernier ne chercherait qu'à doper ses parts de marché en Algérie pour compenser ses déboires à l'international.

Leur médisance les conduit à vouloir dévaloriser les produits de la sidérurgie algérienne qui devrait alimenter le secteur automobile, tout en saluant la vision et la stratégie de LAKSHMI MITTAL pour son lâchage de l'usine El-Hadjar afin de se relancer à l'international.

Enfin, pour expliquer l'inattractivité de la destination « Algérie », ils avancent plusieurs facteurs dissuasifs : l'insuffisance du volume de production des véhicules projeté à moyen terme, -non propice à une économie d'échelle – les lieux d'implantations des usines – loin des frontières -, les conditions d'accueil et économiques ne sont pas favorables – empêchent de maximiser le profit-.

Ce serait le prix à payer pour jouer « un rôle dans le concert productif d'un monde globalisé » (!?) disent-ils -serait-ce un rôle de faire-valoir ?-

L'Alternative

L'alternative consisterait à permettre aux constructeurs d'être les principaux actionnaires, avec des avantages fiscaux exceptionnellement attractifs, des concessions douanières, un amortissement accéléré, des bonifications d'intérêts, le libre transfert des profits et des devises et la libéralisation sur les acquisitions. Toutes ces mesures pour pouvoir jouer un rôle dans un monde globalisé – autrement dit autorise-moi à te dépouiller pour ta gloire ! -.

Mais il ne faut pas désespérer, nous susurre-t-on. « Il faut agrandir la part du gâteau pour commencer à faire croître la part, trop infime au départ ». Cet économiste a de la suite dans ses idées : « l'incitation à produire est un impensé tenace des années Bouteflika ». Pourquoi ? « Parce que ses bons effets ne reviennent qu'au-delà de l'horizon temporel d'un mandat présidentiel ».

Absurde. L'horizon temporel de la substitution à l'importation serait-il celui d'un mandat présidentiel ? Ce choix économique et politique – qui évite un diktat économique – est plus équitable, tout en permettant un transfert technologique étalé dans le temps au profit d'entreprises algériennes, dans le cadre de la souveraineté nationale, qui assurerait non seulement la formation du personnel, mais la maîtrise de l'ingénierie automobile.

Préjuger du devenir de l'industrie naissante de l'Algérie et la comparer aujourd'hui avec celles plus anciennes d'autres pays et qui ont choisi un autre modèle économique, relève de la mauvaise foi. On peut être contre, mais l'évaluation doit se faire par des paramètres comparatifs.

Il faut rappeler aux négateurs que les objectifs assignés à l'industrie automobile et partant aux intérêts économiques diffèrent entre l'Algérie et les pays cités de par leur histoire.

La première étape de notre pays est la satisfaction de notre marché domestique par notre production -pour mettre un frein à l'importation-.

Une fois cet objectif atteint, les producteurs se tournent vers l'exportation.

Par contre les producteurs étrangers dans les autres pays cités destinent leur production à l'exportation répondant à leur stratégie commerciale de low-cost pour engranger le maximum de profit.

Dénigrement hostile

De ce fatras hétéroclite d'arguments tendancieux ressort, la critique sur Renault non fondée, la délocalisation partielle de Volkswagen pour une compensation hypothétique de « grosses pertes » -scandale des moteurs diesel (!?)-, la critique sur la sidérurgie algérienne -elle aurait fait fuir MITTAL-, la faible projection des quantités attendues, la dissuasion bureaucratique, l'instabilité juridique et institutionnelle.

L'installation et le déploiement de Renault en partenariat avec SNVI suivent leur évolution, conformément aux projections affichées : la cadence de la courbe montante de la production des véhicules est en corrélation avec le taux d'intégration prévu.

Ce n'est pas en s'installant en Algérie que Volkswagen compte se rattraper sur son impair technique de ses moteurs. Ce géant de l'industrie automobile a d'autres capacités de rebondissement, le marché algérien répond à une stratégie à long terme qui va consacrer sa pénétration dans un ensemble africain autrement plus prometteur.

La sous-estimation des performances qu'El Hadjar compte développer, traduit tout le mépris de soi-même. Cette usine qui a ambitionné -et c'est tout à son honneur – d'intégrer le système productif mondialisé s'est désillusionnée – temporairement- par la volte-face de LAKSHMI MITTAL, qui par un calcul sournois, voulait l'intégrer comme un chaînon dans sa chaîne de production interne servant ses intérêts au niveau international, s'est réorienté vers des marchés de plus grande valeur ajoutée – après voir compris la résistance algérienne-.

Cette expérience constitue pour le pays une étape dans la lutte de son émancipation économique.

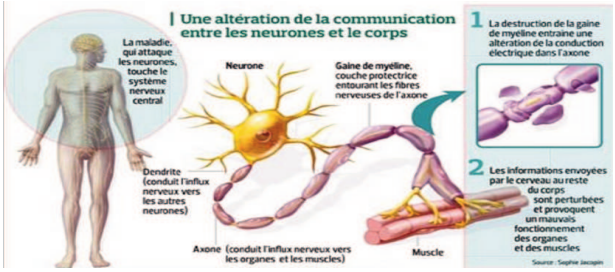
NB : nous tenons instamment à ce que nos lecteurs n'interprètent pas cette contribution comme une apologie qui assurerait la défense d'une quelconque personne, comme certains auront tendance à le faire croire.

Elle traduit une perception d'une dynamique évolutive du fonctionnement des institutions de l'État par des progressions successives, insufflées par la pratique.

Il va du salut public de confondre et de poursuivre un quelconque responsable qui aurait abusé de cette volonté politique de lancer une industrie de l'automobile pour assouvir des intérêts personnels ou des intérêts occultes.

SCLÉROSE EN PLAQUE

5 choses à savoir sur les maladies auto-immunes



Même si les maladies auto-immunes sont chroniques, nous ne devons pas nous désespérer. Il y a de nombreuses choses qui peuvent nous aider à les comprendre et à améliorer notre qualité de vie.

Les maladies auto-immunes sont, dans la plupart des cas, un mystère pour la science. Nous ne savons toujours pas pourquoi notre système immunitaire peut attaquer les cellules de l'organisme, jusqu'à les détruire.
Des pathologies, comme la sclérose en plaques, la maladie de Crohn ou l'arthrite rhumatoïde en sont quelques exemples.
Dans de nombreux cas, les prédispositions génétiques sont déterminantes dans leur apparition, même si des facteurs environnementaux peuvent également en être responsables.
Les personnes qui vivent cette réalité au quotidien voient leur qualité de vie grandement diminuée.
Ce sont des maladies qui sont généralement chroniques et qui affectent diverses parties de notre corps, comme le lupus érythémateux disséminé (LED).
Dans la suite de cet article, nous allons vous expliquer 5 choses que vous devez savoir sur ces pathologies.
Si vous en souffrez ou que vous connaissez quelqu'un dans ce cas, n'hésitez pas à les partager et à vous informer des avancées médicales dans le domaine, qui pourront vous permettre, à vous ou à votre entourage, d'améliorer votre qualité de vie.

1. Quelles sont les causes des maladies auto-immunes ?

2. Comme nous l'avons déjà précisé, la génétique joue un rôle fondamental dans leur apparition.
De fait, nous savons aussi que les facteurs environnementaux et certains gènes favorisent la survenance de ces maladies. Pourtant, cette corrélation n'est pas présente dans 100% des cas.
La théorie qui prévaut en la matière est qu'il existe certains antigènes qui, lorsqu'ils sont absorbés par notre intestin, peuvent déclencher des réactions néfastes.
Cette théorie est basée sur la perméabilité intestinale. Une anomalie dans ces organes peut laisser la voie ouverte à ces antigènes, qui passent alors de l'intestin directement dans le sang.
La réponse immunitaire de l'organisme va alors être totalement déréglée. Notre corps va alors percevoir les tissus de certains de nos organes comme des corps étrangers, puis va les attaquer et les détruire petit à petit.

2. Les diagnostics de maladies auto-immunes sont en nette augmentation

Le fait que les professionnel-le-s de santé diagnostiquent de plus en plus de maladies auto-immunes ne veut pas dire qu'il y a plus de cas dans la population mondiale.
En effet, cette augmentation est davantage imputable aux techniques d'identification de ces pathologies, que l'on associait auparavant à de simples allergies ou à d'autres maladies. De nos jours, les maladies auto-immunes sont reconnues comme un problème de santé majeur. Il est nécessaire de donner plus d'importance à la voix des patient-e-s et de leur permettre d'être mieux accompagné-e-s.
La science dispose de mécanismes plus avancés pour comprendre le processus immunitaire, ses défaillances et les symptômes associés aux maladies classées comme chroniques.
Il est désormais possible d'identifier ces maladies chez des enfants et de les traiter rapidement pour diminuer leur impact.

3. Quels sont les grands types de maladies auto-immunes ?

Nous pouvons diviser les maladies auto-immunes en plusieurs groupes.
Les maladies systémiques : elles n'affectent pas un organe en particulier, mais peuvent en attaquer plusieurs. C'est le cas de l'intolérance au gluten et de la sclérose latérale amyotrophique (ELA).
Les syndromes locaux : ils touchent un tissu en particulier. Elles peuvent être dermatologiques, hématologiques ou endocriniennes. On retrouve dans ce groupe la thyroïdite de Hashimoto et la colite ulcéreuse.

La maladie de Crohn : symptômes et traitement

BIEN QUE nous puissions tous en souffrir un jour ou l'autre, les scientifiques pensent que la maladie de Crohn, qui se manifeste généralement entre l'âge de 13 et 30 ans, possède un caractère héréditaire.
Vous avez peut-être déjà entendu parler de la maladie de Crohn, ou vous en souffrez peut-être. De nombreuses personnes sont touchées par ce problème et doivent alors adapter leur vie à cette maladie intestinale inflammatoire. Tout le système digestif est affecté par la maladie, de la bouche jusqu'au rectum. Il est toujours bon de connaître ses symptômes pour la reconnaître facilement. Nous allons donc vous les exposer dans cet article pour que vous puissiez mieux connaître la maladie de Crohn !

Au jour d'aujourd'hui, on ne connaît pas encore la cause de cette maladie. Il s'agit d'une infection qui attaque notre système immunitaire par erreur et détruit ainsi tous les tissus sains. L'inflammation devient alors chronique et elle touche les parois intestinales en les grossissant. Nous allons donc voir clairement en quoi consiste cette maladie !

Qu'est-ce que la maladie de Crohn ?

La maladie de Crohn est basée principalement sur l'irritation ou le gonflement d'une partie quelconque du tractus digestif. Elle peut nous affecter de deux manières : elle peut enflammer l'intestin grêle ou agir comme la rectocolite hémorragique dans le gros intestin, le côlon et le rectum.
Un tissu cicatriciel se forme dans l'intestin, et il s'accumule jusqu'à réduire la taille de l'intestin. La nourriture et les excréments ont alors du mal à passer dans le tube digestif : ils le font de façon lente et douloureuse. Cela nous provoque de la douleur, des coliques et de la diarrhée.

Qui souffre de cette maladie ?

Nous pouvons tous développer la maladie de Crohn. Elle se présente tout autant chez les femmes que chez les hommes. Cependant, les scientifiques pensent qu'elle a une base héréditaire, c'est-à-dire qu'elle passe des parents aux enfants, en apparaissant souvent entre les 13 et 30 ans.

D'où vient la maladie de Crohn ?

Des recherches sont en cours pour comprendre l'origine de cette maladie. Au jour d'aujourd'hui, on sait qu'elle vient du système immunitaire. Il est troublé, sans que l'on sache pourquoi, et se met à attaquer des bactéries et des virus inoffensifs. Pendant cette attaque, les globules blancs s'accumulent dans la muqueuse intestinale. Ces derniers finissent par se cicatriser et restent dans nos intestins, et c'est ce qui provoque l'inflammation chronique et les blessures.

Quels sont les symptômes de la maladie de Crohn ?

Les symptômes de cette maladie dépendent de la zone gastro-intestinale qui est touchée : la bouche, le gros intestin, le rectum … Ils peuvent apparaître soudainement et disparaître ensuite, ou, au contraire, ils restent douloureusement pendant plus longtemps. Les symptômes sont généralement les suivants Des douleurs au ventre, des crampes, De la fatigue, De la fièvre, Peu d'envie de manger
Une perte de poids, Des douleurs lorsqu'on va aux toilettes, De la constipation, Une inflammation des yeux, Des fistules de pus dans la zone rectale, Des ulcères buccaux, Des inflammations, des douleurs articulaires, Des plaies sur la peau, Un gonflement des gencives dans la bouche
Quels sont les tests qui détectent la maladie de Crohn ?
Notre médecin décidera des tests à faire pour obtenir le diagnostic adéquat et ne pas confondre cette maladie avec une autre. En effet, les symptômes peuvent parfois amener à des confusions. Le plus souvent, on vous de demandera de réaliser :

Une analyse de sang

Des coloscopies
Une tomodensitométrie (TDM)
Une série de radiographies de l'abdomen (rayons X)
Les traitements
En général, pour traiter la maladie de Crohn, on utilisent les ressources médicales suivantes :
Les médicaments anti-inflammatoires : ils permettent de soulager l'inflammation, la douleur et la diarrhée.
Les stéroïdes : ils sont utilisés pour un court laps de temps, car ils provoquent souvent des effets secondaires graves.
Des suppresseurs du système immunitaire tels que l'azathioprine : ils empêchent le système immunitaire d'attaquer les parties saines de notre corps.
Les antibiotiques : Ils sont utilisés pour traiter l'accumulation de bactéries dans l'intestin grêle. Quels sont les traitements disponibles contre les maladies auto-immunes ? Comme nous l'avons signalé dans l'article ci-dessus, les maladies auto-immunes n'ont, pour la plupart, aucun traitement en l'état actuel des connaissances scientifiques. Ce sont des maladies chroniques avec lesquelles nous devons apprendre à vivre.

Nous vous recommandons également : La maladie de Crohn : symptômes et traitement
Voici quelques conseils que nous pouvons vous donner pour garder votre maladie sous contrôle :

Soulagez vos symptômes en vous faisant prescrire le traitement adapté. Prenez soin des organes touchés par votre maladie. Que ce soit votre intestin, votre foie ou votre peau, vous devez lutter pour maintenir votre intégrité et votre qualité de vie, dans la mesure du possible.
Essayez les traitements les plus récents. Tous les jours, les médecins font des découvertes sur ces maladies chroniques.
5. Souvenez-vous que vous n'êtes pas seule
Vivre avec un lupus ou avec une sclérose en plaques n'est pas facile, que ce soit pour le/la patient-e ou sa famille.
Pour vous permettre de « survivre » à ces circonstances personnelles difficiles, il est nécessaire de traiter la maladie d'un point de vue holistique.
Le traitement médical est une chose, mais le soutien des autres et le volet psychosocial de la maladie ne doivent pas être négligés. Vous devez garder à l'esprit que vous n'êtes pas seul-e. Dans notre communauté, il existe forcément des associations qui seront en mesure de vous apporter tout le soutien dont vous avez besoin.
Les groupes de paroles et les associations font un travail formidable dans ce domaine. Ils vous aideront à mieux comprendre votre maladie.
Vous allez pouvoir découvrir de nouvelles perspectives. Comme nous vous le disions, des avancées sont réalisées tous les jours dans ce domaine.
Pour conclure sur le sujet, même si les maladies auto-immunes nous obligent à avoir un style de vie différent, il est nécessaire que nous luttions tous les jours pour notre qualité de vie et notre dignité.
La science continue à se battre tous les jours pour vaincre ces pathologies. Gardez espoir.



Le Jeune Indépendant du 07/08/2017 / ANEP GR

Vovinam viet vo dao/Mondiaux 2017: 27 médailles pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de vovinam viet vo dao, sacrée vice-championne du monde lors des Mondiaux de la discipline disputés à New Delhi (Inde) a regagné le pays lundi avec une moisson de 27 médailles (12 or, 11 argent et 4 bronze) et une deuxième place au classement général avec 26 athlètes dont cinq femmes, a été accueillie à son arrivée à Alger par le directeur des sports au Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) Abdelmadjid Djebab. Les résultats obtenus par nos athlètes aux Mondiaux disputés en Inde sont très honorables. Cette discipline a toujours honoré l'Algérie lors des rendez-vous internationaux et ces résultats étaient attendus", L'Etat algérien ne lésinera pas sur les moyens pour récompenser les athlètes sacrés, afin qu'ils continuent à briller lors des prochaines compétitions internationales", a-t-il ajouté. De son côté, l'entraineur national Kamel Lounes a estimé que la participation algérienne a été "très positive" vu le nombre de médailles décrochées, remerciant au passage l'ensemble des athlètes et le président de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao, Mohamed Djouadj. Nous avons préparé le rendez-vous de New Delhi depuis le début de la saison, les titres remportés n'ont pas été faciles à décrocher. C'est le fruit d'une année de travail", a-t-il souligné. Pour sa part, l'athlète Bouzid Belkir (21 ans) qui a décroché son troisième titre mondial consécutif dans la catégorie des (-77 kg), s'est félicité de cette performance devant les meilleurs athlètes de la catégorie. La première place du podium est revenue au Vietnam avec 17 médailles d'or, alors que le Cambodge a pris la 3e position avec 4 médailles d'or.

JAJ 2018: l'édition d'Alger officiellement qualificative aux JOJ de Buenos Aires

LES 3E Jeux Africains de la Jeunesse (JAJ), prévus du 4 au 17 juillet 2018 en Algérie, sont officiellement qualificatifs aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été 2018 de Buenos Aires, a rapporté l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) sur son site officiel. Le Comité international olympique (CIO) vient d'approuver officiellement l'idée de faire des Jeux Africains de la Jeunesse un événement qualificatif pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été 2018 à Buenos Aires", a indiqué l'ACNOA dans un communiqué. L'institution de cette décision intervient suite à une modification des dates des JOJ et le prolongement, jusqu'au 31 juillet 2018, de la période de qualification pour les sports individuels", a expliqué la même source, se réjouissant du fait que les JAJ peuvent dorénavant être utilisés comme épreuve de qualification pour certaines disciplines. Suite à cet réaménagement des qualifications pour les JOJ, les Jeux Africains de la Jeunesse en 2018 seront qualificatifs pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse pour ce qui est des sports individuels. Dans le même ordre d'idées, la possibilité que deux sports collectifs, à savoir le rugby et le hockey, soient également qualificatifs pour cet événement mondial est envisageable, pour autant que les Fédérations internationales correspondantes acceptent de faire des JAJ, une épreuve de qualification pour leur sport", a ajouté l'ACNOA, citant un écrit du président du CIO, Thomas Bach. En 2010 au Maroc, ont été lancés les premiers Jeux de la Jeunesse pour rapprocher davantage les jeunes athlètes du continent, les rendre plus compétitifs et accroître le nombre de disciplines sportives pratiquées. La seconde édition des JAJ s'est tenue quatre ans après au Botswana.

ATHLÉTISME/MONDIAUX2017

(400m haies) Lahoulou n'ira pas en finale

L'Algérien Abdelmalik Lahoulou a échoué à se qualifier pour la finale du 400m haies des Championnats du monde-2017 d'athlétisme qui se déroulent à Londres, après avoir pris la 5e place de la première série des demi-finales, lundi soir au stade Olympique.



Lahoulou, auteur de 49.78 au tour préliminaire, a réalisé lundi un chrono de 49.33, loin derrière le vainqueur américain Kerron Clement (48.35) et le Norvégien Karsten Warholm (48.43), qualifiés. Les deux premiers de chacune des trois séries ainsi que les deux chronos les plus rapides disputeront la finale du 400m haies des Mondiaux de Londres. L'athlète algérien Abdelmalik Lahoulou, éliminé lundi en demi-finale du 400 m haies des championnats du monde d'athlétisme de Londres, a été "victime d'un rhume", rapporte le site de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), citant son entraîneur Sid Ali Sabour. La veille de son entrée en compétition (1re tour), Lahoulou avait attrapé un rhume. Il avait une forte fièvre, la gorge enflammée et un nez qui coulait", a détaillé Sabour, assurant que son athlète ambitionnait toujours d'aller en finale de sa spécialité.
Déjà lors du 1er tour, le hurdler algérien avait mis le paquet pour passer en demi-finale. "Son état de santé l'a poussé à aller au fond de lui-même pour assurer une qualification à cette avant-dernière étape de la course où, malheureusement, il s'est vidé", selon l'entraîneur de Lahoulou. Lors de cette demi-finale terminée en 5è position en 49.33, Lahoulou "s'est donné à fond, mais en vain", ajoute son coach. Il n'a pas pu s'accrocher aux quatre premières places de sa série, en raison des efforts lors du tour préliminaire. Si Lahoulou avait tout simplement réédité sa performance de cette saison (49.05), il serait passé facilement lors de sa demi-finale qui a été la plus rapide", a tenu à préciser Sabour. Il reste que pour l'entraîneur, Lahoulou "a honoré son engagement puisqu'il a atteint l'objectif d'occuper la 10e place parmi les 40 concurrents de niveau mondial". C'est le troisième athlète algérien qui échoue donc aux Mondiaux de Londres pour des raisons de santé, selon la FAA qui rapporte des déclarations de leurs entraîneurs, après la marathonienne Kenza Dahmani qui a abandonné "à cause d'une blessure au tendon" et le demi-fondiste Mohamed Amine Belferar ("pied"), sorti sur fauteuil roulant lors des séries

Doublé et record du monde, Wayde Van Niekerk a rendez-vous avec l'histoire

Les regards du monde de l'athlétisme vont être tournés mardi vers Wayde Van Niekerk. Le Sud-Africain a la première partie de son doublé 200-400 en point de mire avec le tour de piste. La déjà désignée nouvelle star des tartans vise ni plus ni moins qu'être le premier athlète sous les 43 secondes. Parti à la chasse au doublé 200-400 m, le Sud-Africain Wayde Van Niekerk va tenter de décrocher sa première médaille d'or des Mondiaux 2017 sur le tour de piste, mardi à Londres.
Celui qui est censé prendre la relève d'Usain Bolt en tant que tête d'affiche de l'athlétisme ne peut pas se manquer. Le 400 m, c'est sa discipline fétiche, celle qu'il domine outrageusement depuis deux ans. Champion du monde en 2015, vainqueur des JO 2016 en effaçant le record du monde du mythique Michael Johnson (43 sec 03), WVN n'a théoriquement pas de rival sur la distance. Encore faudra-t-il qu'il parvienne à encaisser l'enchaînement des courses, lui qui s'est lancé un défi à la hauteur de son talent en combinant 200 et 400 m.

La Vénézuélienne Yulimar Rojas s'empare du titre au triple saut

Dans un superbe concours du triple saut, la Vénézuélienne Yulimar Rojas s'est imposée lundi et devient championne du monde à Londres. Vice-championne olympique, Rojas s'est vengée de celle qui l'avait privé de l'or à Rio, la Colombienne Caterine Ibargüen pour deux petits centimètres. La Vénézuélienne Yulimar Rojas a décroché son premier titre mondial au triple saut, grâce à un essai à 14,91 m, devançant la double tenante du titre et championne olympique, la Colombienne Caterine Ibargüen (14,89 m), lundi soir au stade olympique de Londres.

Dans un final échevelé, Faith Kipyegon sacrée sur 1 500 m

La Kényane Faith Kipyegon, championne olympique en titre, a remporté le titre mondial sur 1 500 m, lundi soir à Londres, en bouclant sa course en 4"02"59. L'Américaine Jennifer Simpson (4'02"76) a décroché la médaille d'argent, alors que la Sud-Africaine Caster Semenya (4'02"90), championne olympique sur le 800 m à Rio en 2016, a pris le bronze.

NATATION

Je n'ai rien reçu pour me présenter devant le conseil de discipline de la FAN"

LE NAGEUR international algérien, Oussama Sahnoune, a affirmé lundi à Alger "qu'il n'a rien reçu" pour passer devant le conseil de discipline de la Fédération algérienne de natation (FAN), afin d'expliquer son comportement" avec sa coéquipière Souad Charouati, et les communiqués publiés sur les réseaux sociaux avant leur départ aux Championnats du monde, disputés du 23 au 30 juillet à Budapest (Hongrie).
Je serai en vacance à partir de demain (8 août), je n'ai rien reçu pour me présenter devant le conseil de discipline de la Fédération, qu'ils fassent ce qu'ils veulent" a indiqué Sahnoune à l'APS, en marge du championnat d'Algérie de natation Open, qui s'est clôturé lundi à la piscine de l'office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, à Alger. Le natif de Constantine, regrette le comportement de la (FAN) envers sa personne, et "accuse" l'instance fédérale, de vouloir le perturber, pendant le Mondial.Je suis le numéro 1 actuellement de la natation algérienne, mais malheureusement, ils veulent peut-être me casser, mais personnellement je travaille dur pour représenter mon pays l'Algérie, pas pour eux. Je remercie le ministre de la Jeunesse et des Sports pour son soutien. J'ai subi un harcèlement de la part de la fédération pendant et après les compétitions, pour me perturber.
Heureusement, j'ai réalisé un bon championnat du monde, ainsi qu'un bon championnat d'Algérie". Concernant sa participation au championnat du monde à Budapest, Sahnoune s'est dit fier de ses performances. "J'ai réalisé la 9e place avec un meilleur temps (48.33), et c'est le meilleur classement depuis l'époque de Salim Iles, le président de la fédération doit être fier de moi et m'encourager", a indiqué le champion algérien. Pour rappel, Oussama Sahnoune a obtenu 5 médailles d'or lors du championnat d'Algérie de natation "Open" (3-7 août 2017) avec à la clé, un record d'Algérie à l'épreuve du 100 m papillon (54.35).
Sahnoune avait dénoncé, début juillet, sur sa page Facebook une "erreur administrative" de la part de la FAN qui avait failli le priver de l'épreuve du 50m nage libre aux Mondiaux de Budapest, alors que Cherouati avait jugé que la gestion de la FAN était "catastrophique" en vue de ces Mondiaux. Dans un premier temps, les deux athlètes devaient être auditionnés par le conseil de discipline dès leur retour de Budapest, soit le 31 juillet.

Ghezzal signe pour quatre saisons à l'AS Monaco

L'ailier international algérien Rachid Ghezzal, en fin de contrat avec l'Olympique lyonnais (Ligue 1 française), s'est engagé lundi pour un contrat de quatre saisons avec l'AS Monaco, a annoncé le champion de France en titre de football sur son site officiel.



«J'ai l'ambition de jouer au plus haut niveau national et international. Le projet sportif de Monaco, qui est tenant du titre et a été jusqu'en demi-finale de la Ligue des champions, est fantastique. Après plusieurs saisons à Lyon, j'avais besoin d'un nouveau challenge. Tout est réuni ici pour que l'on fasse une grande saison. J'ai hâte de rencontrer mes coéquipiers et débuter l'entraînement», a affirmé Ghezzal sur le site officiel du club monégasque.

Le milieu offensif n'était pas loin de prolonger dans le Rhône, en fin de saison. Les deux parties s'étaient accordées sur un salaire mensuel avoisinant les 280 000 euros hors bonus, mais une mésentente de dernière minute avait fait capoter l'affaire.

De son côté, le vice-président-directeur général de l'ASM, Vadim Vasilyev, s'est réjoui de l'arrivée de Ghezzal, en évoquant «un joueur talentueux». «Nous souhaitons la bienvenue à Rachid Ghezzal, que nous suivons depuis un certain temps. C'est un joueur talentueux qui connaît notre championnat, mais compte aussi une expérience en Coupe d'Europe. Nous croyons beaucoup en Rachid et ses capacités à franchir un cap supplémentaire à Monaco, au contact du staff et du groupe.» En ouverture de la première journée du championnat de France, l'AS Monaco s'est imposée vendredi dernier à domicile face à Toulouse (3-2) alors qu'elle avait échoué quelques jours auparavant à s'adjuger le trophée des champions face au Paris SG (2-1). L'attaquant algérien, pur produit de la formation lyonnaise, qui souffrait d'une blessure, n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, pour les deux derniers rendez-vous des Verts : en amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0), comptant pour la 1re journée (groupe D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), disputés les 6 et 11 juin.

Ryad Boudebouz est arrivé à Séville



L e meneur de jeu du MHSC, qui bénéficie d'un bon de sortie, a atterri à Séville lundi soir et devrait s'engager dans les prochaines heures en faveur du Betis pour 4 ans et une somme entre 7 et 8 millions d'euros en fonction des bonus. Ryad Boudebouz au Betis Séville, c'est fait, ou quasiment. Après deux saisons pleines au MHSC (13 buts, 21 passes décisives), le milieu de terrain international algérien, 27 ans, devrait s'engager dans les prochaines heures avec le club du sud de l'Espagne. Arrivé dès lundi soir à Séville, peu avant minuit, accueilli avec ferveur par les supporters andalous, le joueur doit encore passer sa visite médicale avant de signer son nouveau contrat de 4 ans, pour un transfert qui rapportera jusqu'à 8 millions d'euros à Montpellier, bonus compri.

CHAN-2018/ALGÉRIE-LIBYE

Les locaux reprennent leur préparation

LA SÉLECTION algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a repris lundi sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue de la double confrontation face à la Libye, les 12 et 18 août, dans le cadre du dernier tour qualificatif du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 prévu au Kenya. L'ouverture de la deuxième partie du stage a commencé par la salle de musculation où les joueurs y ont été conviés par le préparateur physique, Miguel Compos. Un peu moins d'une heure après, ils ont rejoint le sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour une séance d'entraînement (18h00) basée sur l'aspect tactique, souligne la Fédération algérienne (FAF).

A la fin de la séance tactique, un match d'application a été organisé "pour mettre en pratique ce qui a été fait et demandé par le sélectionneur national. Tous les joueurs ont pris part à l'entraînement, aucun retard ni blessé n'est à déplorer", selon la même source. Lucas Alcaraz a retenu 25 joueurs en vue de cette double confrontation. Le match aller se jouera samedi prochain au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h45) alors que la seconde manche est prévue au stade Tayeb-M'hiri de Sfax (Tunisie). Côté effectif, l'attaquant de l'ES Sétif, Abdelhakim Amokrane, victime d'une blessure musculaire, a déclaré forfait pour ces deux rendez-vous.

C'est le cas également de Mohamed Benkhemassa (USM Alger), du gardien Toufik Moussaoui (Paradou AC), du défenseur central Bouabta Tarek (Paradou AC) et de Saâdi Smail (ES Sétif) qui souffrent de diverses blessures. Les coéquipiers de Sofiane Bendebka (MC Alger) rallieront Constantine mercredi alors que la sélection libyenne est attendue jeudi du côté de la ville du vieux rocher. L'objectif tracé est de décrocher un billet pour la prochaine édition du CHAN, une épreuve mise sur pied en 2009 et à laquelle l'Algérie n'a participé qu'une seule fois, soit en 2011 lorsqu'elle avait terminé 4e de la deuxième édition abritée par le Soudan.

ESS

Le onze sétifien commence à se dessiner

APRÈS avoir donné la réplique à l'Etoile Sportive du Sahel (0-3), les partenaires de Hamza Aït-Ouamar ont disputé avant-hier leur second test amical, cette fois face à la formation de Hilal Echaba, une équipe qui vient d'accéder en Ligue 2 tunisienne. Cette partie s'est soldée à l'actif des Sétifiens par le score de trois buts a un.

Les réalisations ont été signées par Bakir, Rebiaï et Boussif. Une joute au cours de laquelle le coach Kheireddine Madoui a aligné 17 joueurs dont les trois gardiens de l'effectif, à savoir Zeghba, Khaïri et le jeune espoir Naceri qui a débuté la partie. Quatre joueurs ont participé à l'intégralité de la rencontre, en l'occurrence, Saâd, Rebiaï, Nessakh et Djabou alors que quatre autres ont pu jouer une heure de jeu. Il s'agit de Haddouche, Bakir, Sidhoum et Benayad. Ces derniers devaient sans grosse surprise constituer l'ossature du onze des Noir et Blanc qui va aborder la compétition officielle dès le 26 août prochain, date fixée pour le déroulement de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

On retiendra également la présence du portier Naceri pour la première fois. Idem pour Aït-Ouamer qui avait manqué à l'appel face aux Etoilistes en raison de blessure. Pour revenir un petit peu aux débats de ce test qui a été disputé dans l'un des terrains de la ville de Sousse, ce sont les Tunisiens qui avaient pris l'avantage au début de la partie grâce a un penalty. Toutefois au fil des minutes, les Nessakh et consorts commençaient à faire mainmise sur les débats en parvenant d'abord à remettre les pendules à l'heure par le biais de Bakir qui transforme un coup franc direct qui ne laisse aucune chance au portier adverse. Dans le second half, les Sétifiens poursuivent leur domination au moment où la nuit commençait à tomber sous un éclairage très faible. Et ce n'est que logiquement que Rebiaï double la mise concluant un bon travail individuel avant que le jeune Boussif ne corse la note d'une belle pichenette.

Certes, l'adversaire du jour n'est pas véritablement un foudre de guerre comme ce fut le cas il y a quelques jours où les gars de la ville d'Aïn El-Fouara ont été malmenés par les joueurs du coach Hubert Velud, néanmoins ce test aura permis au coach Kheiredddine Madoui de stabiliser quelque peu son équipe avec la reconduction de plusieurs joueurs dans leurs postes ou avec des nouvelles tâches.

C'est le cas de Rebiaï qui s'est de nouveau distingué que ce soit au niveau de la charnière centrale ou en milieu de terrain avec à la clé un très joli but. Idem pour Boussif qui fut la révélation de cette joute et qui a laissé une bonne impression, lui qui sera peut-être un véritable concurrent à Nessakh et Ibouziden au poste d'arrière gauche du onze sétifien de la prochaine saison.

CAN-2019 (U20)/ELIMINATOIRES

La sélection algérienne U-18 - l'Arabie Saoudite (1-5)



LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 18 ans (U-18) s'est inclinée face à son homologue saoudienne 5 à 1 (mi-temps : 1-1) en match amical préparatoire disputé lundi à Tunis, en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des U-20. Les Algériens ont ouvert le score en début de match, mais les Saoudiens ont remis les pendules à l'heure dans la foulée. La seconde période a vu la sélection algérienne encaisser quatre buts, une situation "due notamment à un effondrement physique du fait du manque de préparation par rapport à la sélection saoudienne, laquelle a enchaîné plusieurs stages successifs depuis le mois de janvier", selon la Fédération algérienne (FAF). Les deux sélections auront à s'affronter de nouveau mercredi à Tunis, à la veille du retour des Algériens au pays. En juillet dernier, la sélection des U-18 s'est inclinée face à l'équipe nationale olympique de Palestine (1-0) en match disputé au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). L'objectif principal de l'équipe algérienne des U-18 est la qualification à la CAN-2019 des moins de 20 ans. De son côté, la sélection nationale des U15 s'est imposée en amical face à l'équipe U-17 de l'USM El Harrach (2-0) dans un match de préparation qui s'est disputé à Sidi Moussa. Les Algériens se préparent pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football qui aura lieu à la fin du mois d'août au Maroc.

LIGUE 1 MOBILIS/DRB TADJENANET:

Mehdaoui nouvel entraîneur

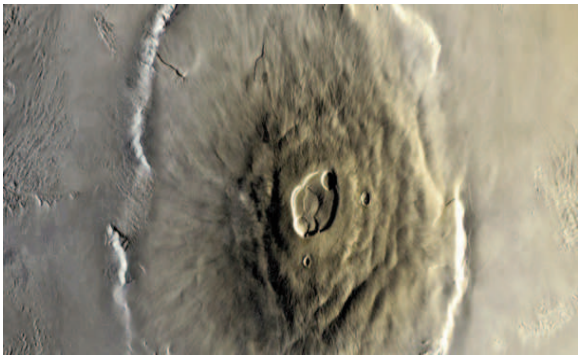


LE TECHNICIEN Abderrahmane Mehdaoui est devenu le nouvel entraîneur du DRB Tadjenanet (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement de Meziane Ighil, démissionnaire, a appris l'APS mardi auprès du club de l'Est. Mehdaoui, qui reste sur une expérience la saison dernière avec le CABB Arréridj (Ligue 2), rejoint mardi sa nouvelle équipe en Tunisie où elle se trouve en stage d'intersaison en vue de la saison footballistique 2017-2018.

Meziane Ighil, en poste depuis la saison dernière quand il avait succédé à Lyamine Bougherara, a décidé de claquer la porte en cette période d'intersaison pour "des raisons personnelles", selon le président du Difaâ, Tahar Gueraïche. Ayant réussi à se maintenir parmi l'élite lors des dernières journées de la compétition, la formation de Tadjenanet a connu un véritable remue-ménage au sein de son effectif avec le recrutement de pas moins de 16 joueurs. Les coéquipiers du capitaine d'équipe Ali Guitoune entameront la saison 2017-2018 en déplacement sur le terrain de l'Olympique Médéa à l'occasion de la première journée prévue le week-end du 25 et 26 août.

Le saviez-vous ?

LE PLUS GRAND VOLCAN DU SYSTÈME SOLAIRE EST HAUT DE 21 229 MÈTRES !



Situé sur Mars, Olympus Mons est le plus grand volcan, mais aussi le plus haut relief du système solaire. Avec une hauteur de 22,2 kilomètres de la surface martienne et un diamètre de 648 kilomètres, ce volcan est presque trois fois plus haut que le mont Everest, le plus haut sommet de notre planète. C'est à peu près la hauteur de 80 tours Eiffel.

Les scientifiques estiment que la dernière éruption d'Olympus Mons est survenue il y a entre 20 et 200 millions d'années, à peu près au même moment où les dinosaures parcouraient la Terre.

Alors que certains scientifiques pensent que cette éruption sur Olympus Mons marque le dernier essoufflement de l'activité volcanique sur Mars, d'autres suggèrent que ce volcan monstrueux est toujours actif bien qu'il soit en sommeil depuis des millions d'années. Une pensée effrayante lorsque vous considérez la taille colossale du volcan.

LA E411 FERMÉE, ILS PATIENTENT EN JOUANT AU TENNIS



L'AUTOROUTE E411 a été fermée à la circulation dans les deux sens dimanche en début d'après-midi en raison de l'incendie d'un camion. Pour patienter, on sort les raquettes.

RTL a filmé ce dimanche des images plutôt rares: une partie de tennis en plein milieu de l'autoroute E411, bloquée suite à un accident.

Le camion immatriculé en Allemagne circulait dans le sens Luxembourg-Namur lorsqu'il a heurté la berme centrale à hauteur de Recogne (Libramont). Il s'est alors renversé et a pris feu .

Selon les autorités locales, le camion transportait des fûts tétrachloro-éthylène, un solvant toxique. Le chauffeur a été légèrement blessé dans l'accident et évacué vers l'hôpital de Libramont. Un pompier a également été légèrement blessé lors de l'intervention.

En raison de cet accident, la circulation a été fermée dans les sens, à hauteur de Transinne dans le direction vers Luxembourg, et à Verlaine pour le trafic vers Namur.

Les zombies envahissent le sommet du G20

















LE VENDREDI 7 juillet, la ville allemande d'Hambourg accueillera le sommet du G20, l'occasion pour les citoyens militants de faire entendre leurs voix aux puissants de ce monde. Et les initiatives originales ne manquent pas.

100.000 manifestants sont attendus à Hambourg pour le rendez-vous annuel des 20 plus grandes économies mondiales. Parmi eux, des citoyens ordinaires de toute sensibilité politique, des militants d'extrême-gauche, des anarchistes, des casseurs peut-être aussi, déterminés à en découdre avec les forces de l'ordre... mais également des artistes engagés

1000 ZOMBIES

Le collectif 1000Gestalten a en effet surpris les passants par une performance fascinante au coeur de la ville, envahie par un millier de zombies. Les artistes ont défilé dans les rues de la métropole allemande recouverts d'argile de la tête aux pieds: une invasion de créatures uniformes, symbole de l'ordre mondial dénoncé par cet acte.

MESSAGE D'ESPOIR

À la fin, un "zombie" se rebelle et se libère de sa grise carapace pour laisser place aux couleurs chatoyantes de son âme retrouvée. Un message d'espoir pour les générations futures, relate Huffington Post.

IL REPRODUIT DES OEUVRES D'ART DANS UNE TASSE DE CAFÉ





Lee Kang-bin est un barista sud-coréen qui est parvenu à hisser l'art de la préparation du café à un niveau bien supérieur. Dans son coffee shop de Seoul baptisé "Cafe C. Through", Lee, 26 ans, reproduit des oeuvres d'art sur la mousse de lait qui recouvre les cafés qu'il sert à ses clients.

Pour y parvenir, il utilise de petits pinceaux et des cuillères qu'ils trempent dans de la crème épaisse mélangée à des colorants alimentaires. Parmi ses plus belles réussites, le jeune homme compte "La nuit étoilée" de Van Gogh ou encore "Le cri" de Munch réalisés en quinze minutes et vendus environ 7,5 euros.

Le barista aime aussi reproduire des personnages plus enfantins tels que Bambi, le Petit prince, Snoopy ou Aladdin. Sa créativité lui attire nombre de clients mais aussi de fans sur sa page Instagram où il partage son art avec plus de 160.000 abonnés.

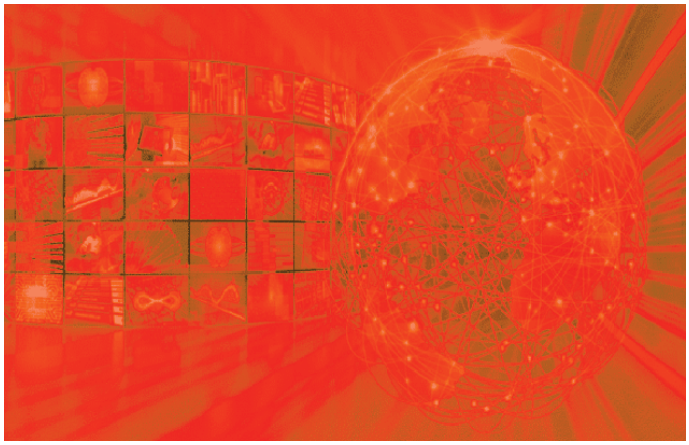
"Les clients me demandent habituellement de leur dessiner leur oeuvre favorite. Un jour, j'ai dessiné 'La nuit étoilée' de Van Gogh et le rendu était si spécial qu'après ça, la nouvelle s'est répandue et un tas de gens commandaient ce café", témoigne-t-il pour l'agence Reuters.

Sur Instagram, Lee explique qu'il n'a jamais appris à dessiner.

Il a commencé à préparer du café lors de son service militaire à 17 ans et a tellement aimé ça qu'il a fini par acheter une machine et a ouvert son premier café pour ses compagnons soldats en poste près de la frontière nord-coréenne.

Les trois menaces qui planent aujourd'hui sur le Web

Pour le créateur du Web, Tim Berners-Lee, trois sujets constituent selon lui des menaces sérieuses aujourd'hui. Et la diffusion de fausses informations en est une.



Depuis la prise de conscience de leurs effets aux Etats-Unis, plusieurs personnalités et politiques se sont emparés du sujet, notamment en Europe : les fausses informations ou « fake news ». C'est au tour d'une personnalité du Web de le faire, et nul autre que son créateur, Tim Berners-Lee.

28 ans après avoir soumis sa proposition sur la création du World Wide Web, le pionnier de l'Internet a publié une lettre ouverte. Dans celle-ci, Berners-Lee décrit les problèmes du Web qui lui inspirent une « inquiétude grandissante ».

Des gardiens du Web, mais soumis à la «transparence algorithmique»

Et ce dernier identifie donc trois menaces à l'origine de cette inquiétude : la perte de contrôle des individus sur leurs données personnelles, la diffusion de désinformation ou « fake news » sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche, et enfin la publicité politique qui selon lui a besoin de transparence et de compréhension.

Les fausses informations sur Internet ne sont pas nouvelles en soi. Ce qui préoccupe plus particulièrement Tim Berners-Lee, c'est la facilité avec laquelle elles se propagent.

Et Comment ? En faisant appel à nos préjugés au profit d'individus malveillants profitant du système pour en tirer des gains financiers ou politiques. "Nous devons repousser la désinformation en encourageant les gardiens tels que Google et Facebook à poursuivre leurs efforts pour combattre le problème, tout en évitant la création d'organes centraux pour décider ce qui est 'vrai' ou non" écrit Tim Berners-Lee.

Pas question cependant de faire aveuglément confiance à ces firmes. Il souhaite ainsi qu'elles agissent avec plus de «transparence algorithmique» afin que les internautes aient une meilleure compréhension des décisions importantes prises sur les types de contenus que nous voyons en ligne.

Renvoyant à un document sur les "algorithmes responsables" mis en place par des experts en machine learning, Berners-Lee suggère qu'une solution pourrait être de créer un ensemble de principes que les entreprises s'engageraient à suivre.

Dans sa tribune, la personnalité ajoute : "L'équipe de notre fondation travaillera sur nombre de ces sujets dans le cadre de notre nouvelle stratégie quinquennale en approfondissant la réflexion sur ces problèmes, en proposant des solutions politiques proactives et en formant des coalitions pour obtenir des résultats dans le sens d'un Web qui accorde les mêmes pouvoirs et opportunités à tous.

Je vous encourage vivement à soutenir notre travail où que vous soyez en diffusant l'information, en faisant pression sur les entreprises et les gouvernements ou en faisant un don".

VAULT7

Apple assure avoir corrigé "bon nombre" des failles exploitées par la CIA



SELON WIKILEAKS, la CIA dispose de données sur plusieurs failles, notamment dans iOS. Apple a réagi pour déclarer que les vulnérabilités mentionnées avaient été corrigées pour la plupart dans le dernier iOS.« Vault7» est le nom donné par Wikileaks à la dernière publication de documents sur sa plateforme. L'organisation explique avoir mis la main sur plusieurs milliers de documents confidentiels issus de la branche « Cyberintelligence » de la CIA. Y figurent les outils, techniques d'élaboration de malware et vulnérabilités exploitées par la CIA. Plusieurs grands éditeurs, dont Apple, sont ainsi concernés. Le géant américain a réagi rapidement après la publication de ces informations.

TÉLÉCHARGER LE DERNIER IOS PRÉCONISÉ

Ses ingénieurs ont visiblement passé en revue dans la nuit les éléments publiés puisqu'Apple déclare que la plupart des failles mentionnées ont été corrigées.

"Bien que notre analyse initiale indique que bon nombre des problèmes divulgués aujourd'hui étaient déjà corrigés dans le dernier iOS, nous continuerons à résoudre rapidement toutes les vulnérabilités identifiées.

Nous invitons toujours les clients à télécharger le dernier iOS pour s'assurer qu'ils disposent des mises à jour de sécurité les plus récentes" écrit Apple.

La firme en profite pour soigner son image sur ces questions. "Apple est profondément engagé dans la protection de la confidentialité et la sécurité de nos clients. La technologie intégrée à l'iPhone d'aujourd'hui représente la meilleure sécurité des données disponible pour les consommateurs, et nous travaillons constamment à la garantir.

Nos produits et logiciels sont conçus pour fournir rapidement des mises à jour de sécurité à nos clients, avec près de 80% des utilisateurs exécutant la dernière version de notre système d'exploitation.

"Concerné lui aussi par ces vulnérabilités, notamment au niveau de ces téléviseurs F8000, Samsung répond à la BBC examiner en urgence ce problème. Même réaction du côté de Microsoft. Quant à Google, il n'a pas souhaité faire de commentaires à l'égard des soupçons d'intrusion de la CIA dans des smartphones Android et la présence de failles zero day dans son OS.

BLACKBERRY : LE DTEK 70 À CLAVIER PHYSIQUE SE DÉVOILE



LE SMARTPHONE a été présenté au CES de Las Vegas, non pas par le canadien mais par le chinois TCL qui conçoit, fabrique et distribue désormais la marque mythique.

Cette nouvelle tentative sera-t-elle la bonne ? Rappelons que BlackBerry a bel et bien confirmé son intention d'arrêter la production de smartphones pour se concentrer dans les logiciels et les services, mais pour le moment il ne quitte pas définitivement ce marché.

Si les équipes du fabricant continueront de plancher en interne sur le logiciel, en revanche, tout le volet conception, production, distribution et promotion sera externalisé via des accords de licence, notamment avec le chinois TCL, connu des mobinautes avec la marque Alcatel One-Touch.

Et c'est d'ailleurs TCL qui a présenté le premier fruit de cette association lors du CES de Las Vegas : à savoir le DTEK 70 doté d'un clavier physique et d'un design premium.

L'objectif pour le géant chinois est clair : retrouver notamment le chemin des entreprises avec un terminal haut de gamme, ultra-sécurisé et pourvu d'un clavier ce qui aujourd'hui est quasiment impossible à trouver. TCL évoque d'ailleurs à tout bout de champs "l'héritage Blackberry"...

Sa fiche technique n'a pas encore été officialisée mais le terminal devrait embarquer un processeur Snapdragon 625, un écran Full HD de 4,6 pouces, un port USB Type C, un lecteur d'empreintes digitales et deux capteurs photo de 18 et 8 mégapixels, le tout sous Android 7.0 Nougat épaulé par les logiciels Blackberry.

Le groupe a ainsi blindé Android avec le chiffrement des données, des mises à jour de sécurité rapides, le scan permanent des applications et des données, le démarrage sécurisé à travers l'application DTEK.

Ainsi que sur la suite pro Android for Work, ou encore la présence du pratique Hub hérité de BB10. ...

Le clavier (encore lui) permet par ailleurs d'effectuer des gestes qui permettent de naviguer dans les menus, un peu comme sur le Passport.

Mais TCL est encore resté discret et devrait en dire plus lors du prochain Mobile World Congress de Barcelone en février.

Ce smartphone pourrait constituer une sorte de vitrine pour TCL afin de séduire à nouveau les pros et les entreprises. Le passage à Android est un atout. Mais Blackberry n'a-t-il pas laissé passer trop de trains ?

Questions ?
Réponses !

SANTÉ DE BÉBÉ : PÉDIATRE OU GÉNÉRALISTE ?



80% des enfants sont suivis par un médecin généraliste. Et pour nombre de jeunes parents, le choix de l'un ou de l'autre est bien souvent dicté par des considérations... démographiques !
Bien souvent en fait, les parents n'ont guère le choix. Les chiffres sont évocateurs. La France compte en effet 6 300 pédiatres, soit un pour 5 300 enfants alors qu'il y en a un pour 2 040 enfants dans un pays comme les Etats-Unis ! Des régions comme le Nord et l'Est de la France risquent même bientôt, d'être totalement dépourvues de pédiatres. Actuellement seuls 20% des enfants sont régulièrement suivis par des pédiatres. Et 80% par des généralistes.Dans l'idéal, il est préférable de faire toujours suivre votre enfant par le même médecin, qu'il soit généraliste ou pédiatre.
Il pourra observer plus efficacement son évolution staturo-pondérale au fil des mois. Sans oublier un point d'importance. Mieux le médecin connaîtra l'enfant, et plus il sera à même de répondre à une demande de consultation en urgence.

L'atmosphère de Mars se serait évadée par le haut...

En consultant les données spectrales de trois sondes spatiales en orbite autour de Mars, deux chercheurs ont constaté que les grands dépôts de carbonates sont peu nombreux. Ils en déduisent que l'atmosphère s'est enfuie, pour une grande part, par le haut. Peut-être même était-elle moins épaisse qu'on ne l'imaginait.



L'idée que Mars, deux fois plus petite que la Terre, fut jadis plus chaude, humide et bleue (voire habitable) s'est forgée peu à peu au cours de ces dernières décennies. On l'imagine volontiers, en effet, recouverte, en ces temps reculés, de vastes océans d'eau liquide où viennent se déverser des fleuves et des rivières, ainsi qu'en témoignent ses paysages creusés de vallées. On entendrait presque les vagues se fracasser sur les rochers et la pluie qui tambourine le sol… C'est qu'il y a environ 4 milliards d'années, l'atmosphère de la Planète rouge était vraisemblablement plus épaisse et dense qu'aujourd'hui, argue-t-on. C'est en la perdant qu'elle est devenue ce monde aride et hostile observé actuellement.
Pour expliquer la disparition de son atmosphère, très riche en dioxyde de carbone (95 %), deux possibilités sont invoquées (concomitantes) : soit elle s'est en grande partie volatilisée dans l'espace, soit elle s'est majoritairement réfugiée dans le sol, comme c'est le cas sur Terre, créant de fait des dépôts conséquents de carbonates. C'est cette dernière hypothèse qui avait la faveur des scientifiques, mais en consultant les sondages réalisés par les orbiteurs Mars Global Surveyor (MGS), Mars Reconnaissance Orbiter (MRO) et Mars Odyssey, au cours de ces dix dernières années, Christopher Edwards, chercheur à l'U.S. Geological Survey (USGS, à Flagstaff, en Arizona) et sa collègue de Caltech, Bethany Ehlmann ont plutôt constaté une faible présence de gros gisements. « Le plus grand dépôt de carbonates détient, au maximum, deux fois plus de carbone qu'il n'y en a actuellement dans l'atmosphère de Mars, explique dans le communiqué de presse de la Nasa, la coauteure de l'étude sur ce sujet, publiée dans la revue Geology. Même si vous combinez ensemble tous les réservoirs de carbone connus, c'est encore loin d'être suffisant pour séquestrer l'épaisse atmosphère qui a été supposée pour la période où des rivières coulaient sur la surface martienne. »

Mars était-elle plus froide qu'on ne le pense à la fin du noachien ?

Les deux chercheurs ont calculé que si, à la fin du noachien (première ère géologique martienne), l'atmosphère de Mars était beaucoup plus épaisse — et ainsi favorisait la présence de l'eau à l'état liquide —, il faudrait au moins 35 gisements de carbonates comme celui de la région de Nili Fossae, le plus vaste (à peu près la taille de l'Arizona) connu à la surface de Mars, pour l'enfouir presque tout entière par ce processus chimique. Même s'il paraît peu probable que de grands dépôts se dérobent à la vue des sondes spatiales, cachées à de plus grandes profondeurs, les deux chercheurs estiment que s'ils existaient, ils ne suffiraient toujours pas à expliquer l'actuelle atmosphère ténue.
Dans ces conditions, il vaut peut-être mieux examiner la possibilité qu'elle se soit enfuie par le haut, dans l'espace, plutôt que par le bas, via une séquestration de son ingrédient le plus abondant. Après tout, « peut-être que l'atmosphère n'était pas si épaisse lorsque le réseau de vallées s'est formé [fin noachien, début de l'hespérien, NDLR], estime Christopher Edwards. Au lieu d'être humide et chaude, Mars était peut-être froide et humide, avec une atmosphère déjà amoindrie. » Pour le géophysicien, il n'était pas nécessaire qu'il fasse très chaud, il y a plus de 3,7 milliards d'années, pour que les vallées soient creusées par l'érosion. « Dans plusieurs endroits, on pouvait avoir de la neige et de la glace à la place de la pluie. Il suffit pour cela d'être au-dessus du point de congélation pour que la glace d'eau fonde et coule occasionnellement, ce qui ne nécessite pas beaucoup d'atmosphère », précise-t-il.

Grossesse : les phtalates augmenteraient le risque de fausse couche

LES PHTALATES, présents dans les emballages plastiques, les produits de beauté et des produits de consommation du quotidien, pourraient augmenter le risque de fausse couche. C'est ce que suggère une nouvelle étude inquiétante sur l'impact de ce composé chimique sur la santé
Une récente étude, au cours de laquelle 300 femmes ont été suivies, montre qu'il existe un lien entre certains phtalates et les fausses couches, surtout pendant la période allant de cinq à 13 semaines de grossesse. Les États-Unis ont déjà interdit l'utilisation de six types de phtalates dans les produits et objets destinés aux enfants mais d'autres sont toujours ajoutés à la composition de savons, de shampoings, de revêtements de sol et de peintures. Des recherches précédentes avaient montré que l'exposition au long cours à certains phtalates pouvait entraîner des troubles de santé et des fausses couches sur des animaux de laboratoire.
Pour mener leurs recherches, des scientifiques ont demandé des échantillons urinaires à 132 femmes ayant subi une fausse couche et à 172 autres femmes enceintes en bonne santé ; toutes les participantes résidaient en



Chine. Leurs données, publiées dans la revue Environmental Science & Technology, associaient de forts taux de trois phtalates à la perte du fœtus. Même si ces résultats ne sont pas suffisants et que de plus amples recherches sont nécessaires, il est tout de même conseillé aux femmes enceintes et à celles qui tentent de concevoir d'éviter ces trois phtalates :
•le diéthyle phtalate (DEP) ;
•le di-isobutyle phtalate (DiBP) ;
•le di-n-butyle phtalate (DnBP).

Un lien entre phtalates et naissances prématurées

En 2013, une autre étude, menée au Women's Hospital de Boston, aux États-Unis, avait associé les phtalates à la naissance d'enfants prématurés. Les chercheurs avaient analysé les urines de 130 femmes qui avaient accouché avant leur terme pour les comparer à celles de 352 autres femmes arrivées à terme, qui servaient de groupe témoin. Les résultats ont montré un fort lien entre les naissances prématurées et l'exposition aux composants chimiques précités pendant la grossesse. Les chercheurs avaient noté que leurs résultats méritaient d'être pris au sérieux et suivis d'actions pour réduire l'exposition au phtalate chez la femme enceinte à travers le pays.
Le principal auteur de cette étude, Kelly K. Ferguson, de l'University of Michigan School of Public Health, a poursuivi ses recherches en 2014 et est arrivée à la conclusion que ces produits causaient aussi du stress oxydatif capable d'endommager l'ADN et certains lipides.

La vie sauvage se meurt, selon une étude

La sixième extinction de masse sur Terre est plus rapide que prévu et se traduit par un «anéantissement biologique» de la vie sauvage, alerte une nouvelle étude.



Plus de 30% des espèces de vertébrés sont en déclin, à la fois en termes de population et de répartition géographique, indique cette étude parue dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS).
«Il s'agit d'un anéantissement biologique qui survient au niveau global, même si les espèces auxquelles appartiennent ces populations existent toujours quelque part sur Terre», affirme l'un des auteurs de l'étude, Rodolfo Dirzo, professeur de biologie à l'Université de Stanford.
Les chercheurs ont dressé la carte de la répartition géographique de 27 600 espèces d'oiseaux, amphibiens, mammifères et reptiles, un échantillon représentant près de la moitié des vertébrés terrestres connus. Ils ont analysé les baisses de population dans un échantillon de 177 espèces de mammifères de 1900 à 2015.
Sur ces 177 mammifères, tous ont perdu au moins 30% de leurs aires géographiques et plus de 40% en ont perdu plus de 80%.
Les mammifères d'Asie du Sud et du Sud-Est sont particulièrement touchés: toutes les espèces de gros mammifères analysées y ont perdu plus de 80% de leur aire géographique, indiquent les chercheurs dans un communiqué accompagnant l'étude.
Environ 40% des mammifères -dont des rhinocéros, des orangs-outangs, des gorilles et de nombreux grands félins- survivent désormais sur 20%, voire moins, des territoires sur lesquels ils vivaient autrefois.
Le déclin des animaux sauvages est attribué principalement à la disparition de leur habitat, à la surconsommation des ressources, la pollution ou le développement d'espèces invasives et de maladies. Le changement climatique pourrait aussi y contribuer de plus en plus.

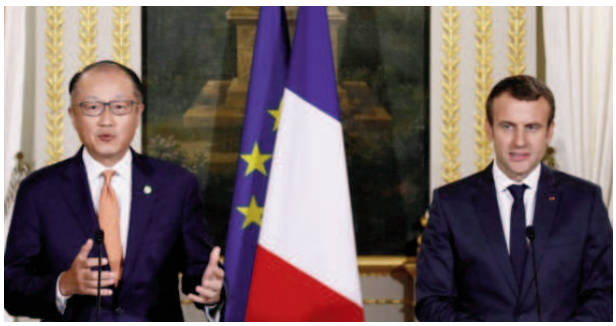
CE MOUVEMENT S'EST RÉCEMMENT ACCÉLÉRÉ.

«Plusieurs espèces d'animaux qui étaient relativement en sécurité il y a dix ou vingt ans», comme les lions et les girafes, «sont désormais en danger», selon cette étude.
Cette «perte massive» en termes de populations et d'espèces «est un prélude à la disparition de nombreuses autres espèces et au déclin des écosystèmes qui rendent la civilisation possible», avertit l'auteur principal de l'étude, Gerardo Ceballos, de l'Université nationale autonome du Mexique.
Les chercheurs appellent à agir contre les causes du déclin de la vie sauvage, notamment la surpopulation et la surconsommation.

G20 :

Paris et la Banque Mondiale défendront l'Accord sur le climat

LE PRÉSIDENT FRANÇAIS, Emmanuel Macron, et le président de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim, ont réaffirmé jeudi leur engagement à défendre les Accords de Paris sur le climat, dossier qui sera sur la table du G20 de Hambourg vendredi et samedi.
Emmanuel Macron, qui recevait jeudi le président de la Banque Mondiale juste avant la présentation du plan climat du gouvernement français, a souligné que «les Accords de Paris sont un élément important, une étape, mais pas suffisante, nous devons à plusieurs montrer notre capacité à aller plus loin».
«M. Kim et moi-même souhaitons mobiliser les financements et aller plus loin en matière d'ambition et de réalisation en la matière». Il a aussi souhaité que l'Europe «aille plus loin» en matière de climat.
Il a aussi discuté avec Jim Yong Kim du dossier du Sahel et souhaité des dossiers qui soient financés «plus vite et plus



concrètement», tout en «travaillant en partenariat plus étroit avec la Banque Mondiale au Sahel».
«Beaucoup remettent en cause le multilatéralisme, y compris ceux qui l'ont porté» a-t-il lancé en allusion au président américain, Donald Trump. «Moi, je crois au multilatéralisme car c'est la meilleure façon d'éviter les égoïsmes nationaux», a-t-il ajouté. «Mais nous devons prouver qu'il est plus efficace que les égoïsmes nationaux. La charge de la preuve est de notre côté».
De son côté, le président de la Banque Mondiale a salué les Accords de Paris comme «un des plus importants dans l'histoire du monde» et approuvé la volonté de «solutions concrètes» du président français. Il l'a aussi félicité de s'être rendu déjà deux fois en Afrique en si peu de temps après son investiture et partagé son intention d'aider au développement du secteur privé en Afrique.
Il a rappelé que la Banque mondiale allait injecter plus de 50 milliards de dollars d'investissements sur les trois prochaines années pour l'Afrique sub-saharienne.
L'essentiel de ce financement (45 milliards de dollars) va provenir de l'Association Internationale de Développement (AID), l'agence de la Banque mondiale qui accorde des dons et des crédits à taux zéro aux pays les plus pauvres.

PESSAMIT DÉPOSE UNE INJONCTION CONTRE HYDRO-QUÉBEC

LE CONSEIL des Innus de Pessamit a déposé mercredi une demande d'injonction contre Hydro-Québec concernant le rehaussement du niveau d'eau du réservoir Manicouagan, parce qu'il aurait un impact négatif sur l'environnement.
Il soutient que le rehaussement a été amorcé par la société d'État au printemps 2016. Il amènerait, selon le Conseil, le réservoir à un niveau de 359,66 mètres, alors qu'il n'aurait jamais dépassé les 350 mètres.



La demande d'injonction déposée par le Conseil de bande demande que la Cour ordonne à Hydro-Québec de cesser le rehaussement, de rétablir le niveau d'eau en deçà de la limite supérieure du marnage observé depuis 1984 et de le maintenir à l'intérieur de ces limites.
Hydro-Québec va contester la demande d'injonction, a précisé en entrevue téléphonique Serge Abergel, chef des relations avec les médias pour la société d'État. Le Conseil de bande affirme par voie de communiqué que le rehaussement portera atteinte à la faune, à la flore et au sol, de même qu'aux biens et à la sécurité des Pessamiu Ilnut fréquentant le réservoir et ses abords, car il entraînera notamment l'inondation de campements innus et allochtones.
Il prétend que le rehaussement du réservoir Manicouagan causera la mort de plusieurs milliers d'hectares de forêts qui bordent le réservoir ainsi que de nombreuses espèces fauniques, en plus de détruire les frayères de diverses espèces de poissons.
Sans oublier qu'il provoquerait aussi la libération dans l'eau de méthylmercure, une substance nocive connue pour se concentrer à chaque échelon de la chaîne alimentaire, au sommet de laquelle se retrouvent les Pessamiu Ilnut, est-il souligné dans le communiqué.
Selon M. Abergel, il y a actuellement de plus grands apports en eau en raison notamment des abondantes pluies printanières, ce qui cause la montée graduelle du niveau du réservoir.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

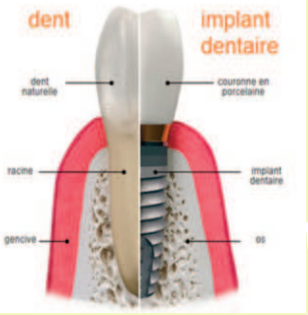
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Implant dentaire > Qu'est-ce que c'est ?



L'implant dentaire

L'implant dentaire est une racine artificielle ancrée dans l'os de la machoire. Il sert à remplacer la racine d'une dent abîmée ou arrachée et à soutenir une prothèse. L'implant dentaire est l'intermédiaire entre la prothèse et l'os de la mâchoire, il transmet les forces de mastication au support osseux et joue un rôle d'amortisseur.

Types et formes de l'implant dentaire

Les formes généralement cylindriques peuvent aussi avoir une forme de cône, disque, lame... certains pouvant correspondre à un besoin spécifique. Leurs diamètres varient généralement entre 3 et 5mm et leur longueur entre 10 et 14mm. Cette variété correspond à la diversité des mâchoires et à celle des cas clinique rencontrés.

Résistance de l'implant dentaire

Un implant dentaire doit supporter les forces de mastications de l'ordre de 10 à 35Kg/cm² qui peuvent s'exercer dans des directions différentes, un implant dentaire ne doit pas s'altérer dans le temps, ni au contact de la salive, de la gencive ou d'autres éléments qui peuvent se trouver en bouche. Des métaux tels que le plomb, le mercure ou l'or utilisés pour d'autres soins dentaire peuvent provoquer un courant électrique dans le milieu salivaire.

Durablité de l'implant dentaire

Elle doit dépasser la longévité humaine. L'avenir nous le dira.
L'implant dentaire ostéointégré a un taux de succès de 95% à un 15 ans d'après la littérature scientifique. Pour arriver à un tel taux de réussite l'implant dentaire doit être posé dans dans les bons axes pour que les forces masticatoires s'exercent correctement, de même pour la prothèse dentaire (couronne, bridge, prothèse complète).

Chirurgie pré-implantaire



Il est parfois impossible de poser immédiatemet l'implant dentaire, par exemple :
- Si une dent doit être extraite et la zone à implanter est très infectée, le chirurgien va dans un 1er temps extraire la dent et "net-toyer" l'os et la gencive. Un temps d'attente de 2 à 5 mois environ sera nécessaire avant de poser l'implant dentaire, le temps de la cicatrisation.
- Si le volume osseux est insuffisant un comblement osseux ou une greffe osseuse peut être nécesssaire pour implanter dans de bonnes conditions. Un temps d'attente de 4à 6 mois environ sera nécessaire avant de poser l'implant dentaire.

Gestion de l'échec implantaire

Il arrive parfois que l'implant dentaire ne s'intégre pas dans l'os de la mâchoire. Une fibrose apparaît autour de l'implant, il devient mobile et doit être déposé. Le rejet de l'implant dentaire a lieu dans les semaine qui suivent son implantation.
L'échec implantaire peut survenir plus tard, après plusieurs mois ou plusieurs années, pour différentes causes, liées à l'implantation, à la prothèse, à un traitement médical ou une maladie, au non respect des consignes post-opératoires : si la couronne sur l'implant n'est pas dans le bon axe les forces masticatoires ne s'exercent pas correctement, le tabagisme excessif est très néfaste pour la pérénité des implants, la prise ou perte de poids excessive, la chimiothérapie...

Gestion de la douleur en implantologie

Durant l'intervention le patient est anesthésié localement et ne devrait pas ressentir de douleurs durant la pose de l'implant dentaire. Assez souvent les patients parlent de sensibilité entre la fin de l'effet de l'anesthésie et le début de celui des anti-douleur, cela peut durer 15 à 45mn maxi. Mais en aucun cas c'est à se tordre de douleurs pendant des jours, à moins d'un problème, dans ce cas il faut consuter rapidement le dentiste qui a posé l'implant dentaire.
Si une chirurgie telle qu'un curetage parodontale (nettoyer l'os et la gencive) ou un comblement de sinus ont été effectués durant l'intervention le patient peut ressentir un peut de douleur le jour de l'intervention, très rarement les jours suivants.

Durée de l'intervention pour la pose d'implants



Cela dépend du nombre d'implants dentaires posés, de la méthode pratiquée par le dentiste, des éventuelles chirurgies liées à cette intervention (extraction, curetage, comblement osseux...).
En général l'intervention dure entre 1h et 2h, et 4h pour les intervention les plus importantes avec décollement de la gencive (ex : +10 extractions, +10 implants, comblement osseux).

Limite d'âge de candidature à l'implantologie

En général il faut attendre la fin de la croissance (18ans envrion) pour poser un implant dentaire.
Une personne de 80ans en bonne santé peut recevoir un implant dentaire.

PEUT-ON SE SOIGNER SEUL AVEC DES HUILES ESSENTIELLES ?



La question :
Les huiles essentielles, utilisées par l'aromathérapie, peuvent être utilisées en voie externe comme interne. Sont-elles réellement efficaces ?

**Avaler une huile essentielle, c'est avaler une véritable bombe : chaque molécule renferme entre 50 et 300 composants biochimiques différents. Pas question de faire n'importe quoi. Certaines huiles, comme le pin sylvestre, ne sont indiquées qu'en voie externe.
D'autres, aux propriétés contradictoires, ne doivent pas être mélangées. Enfin, ce genre de traitement est déconseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants. Pour un usage médical, mieux vaut donc consulter un médecin-aromathérapeute.
Autre « problème » : le goût terrifiant de ces huiles. Pures, elles arrachent littéralement la bouche. Le plus simple est de déposer quelques gouttes sur un sucre, de la mie de pain, un comprimé neutre (en pharmacie), ou de les mélanger à une petite cuillerée de miel… tout en gardant un verre d'eau à la main pour faire passer le remède ! « De l'angine au psoriasis, en passant par les grippes, le rhume, les piqûres d'insectes, l'aromathérapie soigne nombre de maladies, assure Dominique Baudoux. Je connais même des gens qui ont remplacé depuis vingt ans tous les antibiotiques par des essences. Une dizaine de flacons dans l'armoire à pharmacie suffisent pour traiter toute la famille.
C'est pourquoi apprendre à connaître ces huiles et respecter leurs règles d'usage en vaut vraiment la peine ! »

Brioche La Mouna

Ingrédients:

_500 g de farine
_125 g de beurre
_125 g de sucre
_50 g de levure de boulanger fraîche
_3 oeufs
_4 càs d'eau de fleur d'oranger
_Le zeste d'un citron
_Le zeste d'une orange
_1 jaune d'oeuf pour dorer

Les étapes

Faites blanchir le sucre et les oeufs. Ajoutez le beurre ramolli et tournez le mélange en crème pendant 10 minutes. Incorporez les zestes de citron et d'orange, l'eau de fleur d'oranger, la levure puis toute la farine par petites quantités. Pétrissez énergiquement la pâte jusqu'à ce qu'elle devienne légèrement molle puis la laisser reposer au-moins 2 bonnes heures dans un endroit chaud abrité.
Pétrissez à nouveau pendant 25 minutes.



La réussite dépend du pétrissage.
Diviser la pâte en trois parts égales, les allonger en longs boudins. Les réunir à un bout puis faire une tresse. J'ai ensuite donné à cette tresse une forme de couronne. Mettez sur une plaque allant au four chemisés de papier cuisson. Vous pouvez bien sûr varier les formes.
Laisser encore doubler de volume puis enduire de jaune d'oeuf battu (j'ai mis l'oeuf entier).
Enfournez dans un four préchauffé (180°C, 360°F) jusqu'à belle coloration. Vérifiez la cuisson en enfonçant la pointe d'un couteau, elle doit ressortir sèche. Éteignez le four et laissez refroidir à l'intérieur au-moins 1 h avant de la retirer.

poulet fatteh

Ingrédients:

_ 4 blancs de poulet ou 4 cuisses (sans peau)
_ 1 feuille de laurier
_ 400 g de riz basmati
_ 500 ml de bouillon de poulet
_ 2 clous de girofle
_ 2 graines de cardamome
_ 4 cas de tahini
_ 5 cas de beurre
_ 400 g de yogourt
_ 3 gousses d'ail, écrasées
_ 1 oignon
_ 4 cas de persil haché
_ 1 citron
_ 1/4 cac de paprika
_ pignons de pin grillés
_ 1 pain pita, grillé (grand format) ou pain arabe
_ sel, poivre au goût

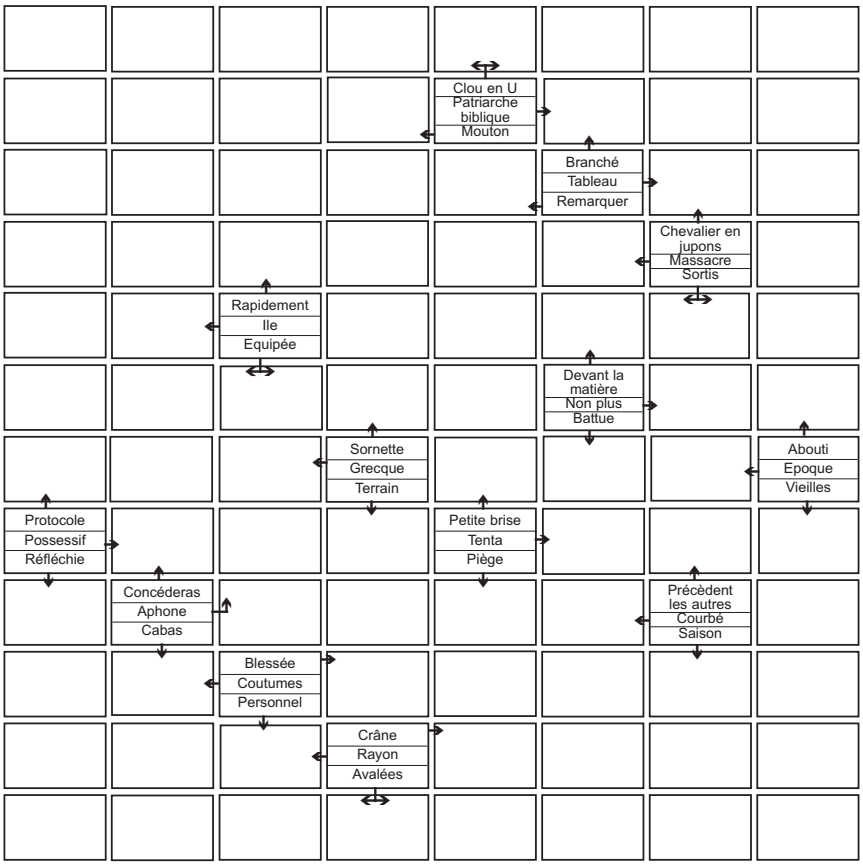
Préparation:

Placez le poulet dans une casserole, les clous de girofle, le laurier, la cardamome et couvrez d'eau. Portez à ébullition, écumez, puis réduisez le feu. Ajoutez l'oignon coupé en 4, le sel, le poivre et laissez cuire 50 min. A l'issue, retirez le poulet de la casserole, puis laissez refroidir. Filtrez le bouillon puis faites revenir à feu doux, jusqu'à son utilisation.

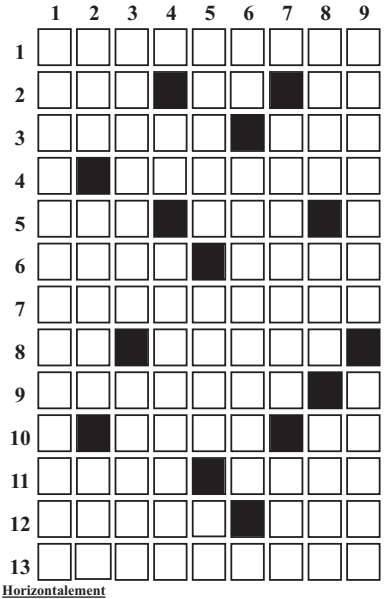


A l'issue, déchiquetez le poulet en petits morceaux, puis réservez.
Faites revenir le riz (lavé) dans une casserole avec 2 cuillères à soupe de beurre pendant 2 min, puis ajoutez le bouillon de poulet (tout prêt), assaisonnez. Couvrez, faites cuire à feu doux 12/15 min.
Faites préchauffez le four à 180°C.
Beurrez un plat à four, puis alternez une couche de poulet, une couche de riz, jusqu'à épuisement des ingrédients. Saupoudrez de paprika. Déchirez le pain pita ou le pain arabe en petits morceaux, puis recouvrez le plat poulet - riz.
Mélangez dans un bol le yaourt, l'ail haché, le tahini, le jus de citron, du sel, du paprika, la réduction du bouillon du poulet cuit. Versez sur le plat. Faites fondre le reste du beurre, puis versez sur le plat.
Faites cuire au four 10 min, puis retirez. Saupoudrez de persil haché, de pignons de pain grillé à sec dans une poêle et des noix concassées et ou des pois chiches.

Mots fléchés n° 1471



Mots croisés 9/13 n° 1471



Horizontalement
1. Familières – 2. Cri d'arène – La rumeur – Dans la gamme – 3. Instrument de musique – Possessif – 4. Indésirable – 5. Ile de la mer Egée – Les siennes – 6. Assassiner – Dieu de la Destruction en Inde – 7. Qui contient un certain corps simple – 8. Diapason – Du pays d'origine – 9. Interdit – 10. Ville française – Brome – 11. Manqua – Vieille bagnole – 12. Esquiva – Balle de service – 13. Très émotifs.

Verticalement
1. Amènes – 2. Souverain musulman – Montagnes russes – Salut antique – 3. Choses sans valeur – Langue romaine – 4. Berge – Félons – 5. Préjudices – Fait la brasse – Paresseux – 6. Impair – Déclamant – 7. Harmonieux – Cours d'Asie – 8. Dieu de l'Amour – Large vallée – Concis – 9. Etat d'Afrique – Emprunts.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1470

Horizontalement

– CLAMSER
POIL – ATH
HUEES – RE
ES – ROBOT
NIET – AIE
ONDEE – TU
MAI – RH – R
EGLISES –
NEES – TUF
A – SACREE
LA – RIEUR
ELUDA – RU

Verticalement

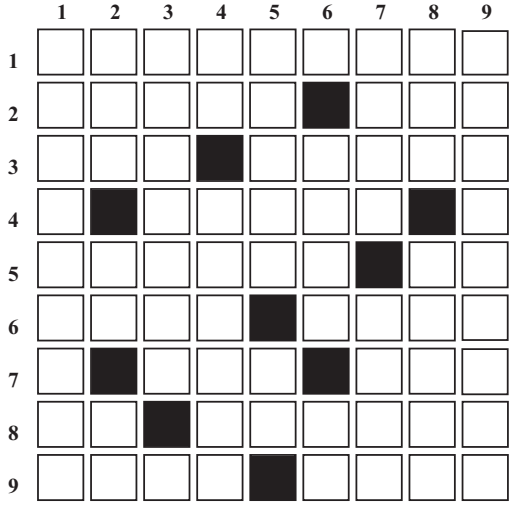
– PHENOMENALE
COUSINAGE – AL
LIE – EDILES – U
ALERTE – ISARD
M – SO – ERS – CIA
SA – BA – HETRE –
ETROIT – SUEUR
RHETEUR – FERU

SOLUTION N° 1470

Horizontalement
PREMISSES
RAVISAI – O
OBESE – NAT
FI – SURGIS
EON – THES –
STOP –IRES
S – SAIN – SI
OR – TROP – S
RELIA – ARE
AGES – BEE –
TGV – DELCO
– AEROCLUB
SERUM – ALI

Verticalement
PROFESSORAT – S
RABIOT – REGGAE
EVE – NOS – LEVER
MISS – PATIS – RU
ISEUT – IRA – DOM
SA – RHINO – BEC –
SINGER – PAELLA
E – AISES – RECUL
SOTS – SISE – OBI

Mots croisés 9/9 n° 1471



Horizontalement
1. Qui permettent de soigner – 2. Produits de poule – Hors court – 3. Semblable – Alliage de fer et de carbone – 4. Raconte – 5. Paquet de billets – Mesure de vitesse – 6. Membrane colorée de l'œil – La totalité – 7 Posséda – Base de lancement – 8. Agent de liaison – Rapporte – 9. Stratagème – Catégoriques.

Verticalement
1. Réunir une somme – 2. Crie sous bois – Iridium – Non divulgué – 3. Plantation de saules – 4. Conifère – Garanti – 5. Souverains slaves – Possessif – 6. Escarpement rocheux – Manganèse – 7. Immerge – Soustraite – 8. Liquidé – Changent – 9. Angoissées.

SOLUTION N° 1470

Horizontalement
ASCENDANT
COURBURES
CLIN – RIGA
AIRES – AUR
BD – EMISE –
LAD – AN – VA
EIRE – NA – N
ERUCTERAS
SE – URETRE

Verticalement
ACCABLEES
SOLIDAIRE
CUIR – DRU –
ERNEE – ECU
NB – SMA – TR
DUR – INNEE
ARIAS – ART
NEGUEV – AR
TSAR – ANSE

SODUKU 200

Pour jouer au Soduku

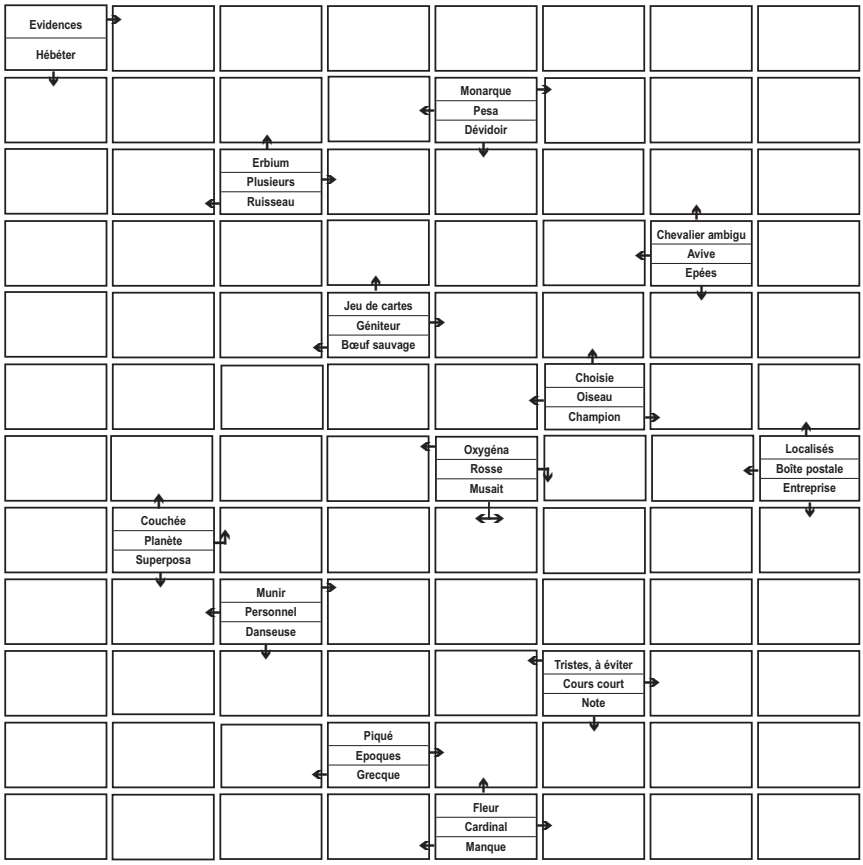
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6			1	8			2	
		1			4		3	
7						8		1
					1	2	8	
			4		2			
	2	3	5					4
1		7						3
5	6		3			1		
				1	9			8

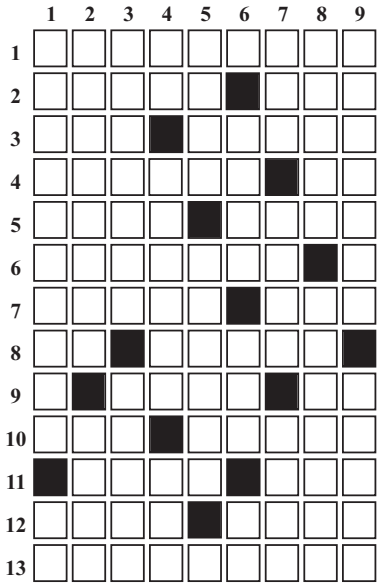
SOLUTIONS

7	8	6	2	5	9	1	3	4
1	2	4	7	8	3	5	9	6
3	9	5	6	1	4	7	8	2
2	3	1	5	6	8	4	7	9
5	6	8	9	4	7	2	1	3
9	4	7	3	2	1	8	6	5
4	7	9	1	3	2	6	5	8
8	5	3	4	7	6	9	2	1
6	1	2	8	9	5	3	4	7

Mots fléchés n° 1004



Mots croisés 9/13 n° 1004



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1003

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

SOLUTION N° 1003

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE

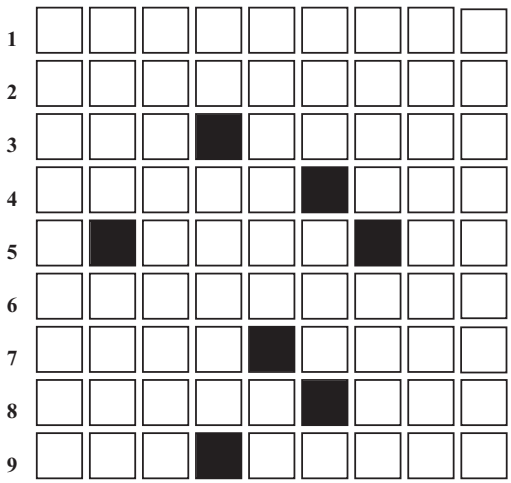
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-

GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1004



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1003

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6

SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES

NIF : 408015000035003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
AVIS N° 10 /2017

La direction des travaux publics de la wilaya de Boumerdès lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : réalisation de l'éclairage public sur projet dédoublement de la RN 24 entre Figuier et Oued Isser sur 15 km.
Les entreprises qualifiées et classées à la catégorie trois (03) et plus activité principale travaux publics ou bâtiment avec code (347- 4272), ayant réalisé un projet d'éclairage du moins un linéaire de 5 km sur un seul projet durant les cinq dernières années, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service de l'administration et des moyens bureau du contentieux, «des marchés publics et des archives» 3e étage -bureau n°10- direction des travaux publics – siège de la wilaya de Boumerdès dès la première parution du présent avis dans le *Bomop* ou les quotidiens nationaux (arabe et français)
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «Offre technique», «Offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme, comportant la mention :

Madame la directrice des travaux publics de la wilaya de Boumerdès
Cité administrative - Siège wilaya de Boumerdès-
Soumission : «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...../2017
Réalisation de l'éclairage public sur projet dédoublement de la RN 24 entre Figuier et Oued Isser sur 15 km.

I-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

N°	Désignation des pièces
01	Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint
02	Une déclaration de probité renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint
03	Le statut pour les sociétés
04	les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
05	Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles catégorie trois (III) et plus activité principale travaux publics ou bâtiment avec code (347- 4272), ayant réalisé des travaux similaires (en cours de validité)
06	Les bilans financiers visés par les services des impôts et leurs annexes indiquant les différents chiffres d'affaires des trois dernières années (2013, 2014 et 2015) ou une attestation de chiffre d'affaires délivrée par les services des impôts
07	La liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dûment justifiés par cartes grise lisible ou récépissé de dépôt de carte grise ou carte de circulation en cours de validité (l'entreprise devra justifier le matériel déclaré par une police d'assurance en cours de validité et le contrôle technique) pour le matériel roulant. Facture d'achat pour le matériel non roulant, contrat de leasing et/ou de location sur la durée des travaux ou P.V. d'un expert agréé ou d'un huissier de justice datant d'au moins une année
08	La liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyée obligatoirement par les diplômes, attestations de travail et la déclaration auprès des services CNAS (Affiliations).
09	les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution des travaux similaires valorisées, signées et datées par les maîtres de l'ouvrage.
10	Planning prévisionnel des travaux dûment signé par l'entreprise
11	Registre du commerce
12	Les mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBAT
13	Le numéro d'identification fiscale (NIF)
14	Casier judiciaire
15	Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société (SARL, EURL ou SNC)

II L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

1. Une déclaration à souscrire renseignée et signée avec soin selon le modèle ci-joint.

Un mémoire technique comprenant :

*Le planning de réalisation prévisionnel.

*La liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyée obligatoirement par les diplômes, attestations de travail et la déclaration auprès des services CNAS (Affiliations).

*La liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dûment justifiés par carte grise lisible ou récépissé de dépôt de carte grise ou carte de circulation en cours de validité (l'entreprise devra justifier le matériel déclaré par une police d'assurance en cours de validité et le contrôle technique) pour le matériel roulant. Facture d'achat pour le matériel non roulant, contrat de leasing et/ou de location sur la durée des travaux ou P.V. d'un expert agréé ou d'un huissier de justice datant d'au moins une année.

2. Le Schéma Organisationnel du Plan Assurance Qualité (SOPAQ), qui doit comporter au moins :

*L'organigramme simplifié de l'entreprise et des contrôles ;

*La qualification des responsables et personnels chargés du contrôle ;

*La nature des prestations sous-traitées ;

*La provenance prévisionnelle des fournitures ;

*La description des matériels utilisés.

3.Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté» (instructions aux soumissionnaires, CPS, CPC et CPT), paraphé sur toutes les pages, daté, signé et cacheté.

III - L'OFFRE FINANCIÈRE CONTIENT:

*La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.

*Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

*Le détail quantitatif - estimatif (DQE) de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

*Les offres doivent être déposées à ladite adresse.

*La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans le *BOMOP* ou les quotidiens nationaux.

*Le jour de dépôt des offres est fixé aux quinze jours (15e jour) à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le *BOMOP* avant **13h30**.

*Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis le même jour de dépôt des offres à **14h00,** au siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDES.

Si le jour de dépôt des offres, d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée **de trois (03) mois** augmentée de la durée de préparation des offres, soit cent cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

NB : Les frais de retrait de cahier des charges sont gratuits.

Le Jeune Indépendant du 09/08/2017/ ANEP N° 517886



21.00 : Blindspot



Série avec Jaimie Alexander , Sullivan Stapleton...

Roman est toujours hanté par les mêmes cauchemars à l'orphelinat. Jane tente de le faire libérer, mais Kurt y est opposé. Nas propose de faire appel à un profileur pour qu'il recouvre la mémoire. En attendant, Patterson décrypte un nouveau tatouage. Elle découvre qu'Anton Stepulov, un redoutable terroriste présumé mort, est en réalité à New York. L'équipe le soupçonne de préparer un attentat d'envergure.

20.55 : Le zèbre, médiateur pour causes désespérées !



Téléfilm avec Eric Berger , Dorylia Calmel...

Le zèbre, médiateur pour causes désespérées !

Romain Breton est un « zèbre », une personne surdouée qui use de tout son potentiel pour résoudre les conflits familiaux. A Libourne, dans le département de la Gironde, Lionel, un père de famille en instance de divorce qui souffre de ne plus voir ses enfants, se retranche sur un toit. Romain lui sauve la vie. Il propose une médiation entre le malheureux et l'ex-compagne, Betty. Romain se demande pourquoi ce couple, qui a l'air de toujours s'aimer, a décidé de se séparer.

20.00 : : Athlétisme / Championnats du



Championnats du monde 2017. 6e jour. A Londres (Angleterre).

Le moment fort de la sixième journée des championnats du monde d'athlétisme est la finale du 400 m dames. Il y a deux ans, l'Américaine Allyson Félix avait décroché le titre mondial devant la Bahaméenne Shaunae Miller. L'année dernière, Miller a pris sa revanche en obtenant l'or aux Jeux Olympiques de Rio en devançant sa rivale. Le troisième acte de la lutte qui oppose les deux meilleures athlètes de la distance devrait en toute logique avoir lieu ce soir à Londres. Parmi les autres compétitions au programme figurent les demi-finales du 200 m messieurs.

21.00 : Zone interdite



Série - Culture Infos

De Strasbourg au Cap d'Agde en passant par de petits villages, des forains de France ont été suivis afin de découvrir leur mode de vie si particulier. Tony veut continuer à installer des manèges dans les centre-ville, malgré l'opposition des municipalités. Pierrick souhaiterait transmettre le parc monté par son père à son fils Preston, mais celui-ci ne pense qu'à faire la fête. Shawn, 10 ans, n'aime pas l'école et rêve de succéder à son père, alors que sa mère se bat pour lui permettre de poursuivre sa scolarité. Enfants de confiseurs, Axelle et Arthur, eux, veulent devenir chirurgienne et boulanger. Parviendront-ils à s'extraire de la communauté pour vivre leur vie ?

21.00 : Whiskey Tango Foxtrot



Comédie avec Tina Fey , Margot Robbie...

En 2003, Kim Baker, journaliste dans une chaîne de télévision new-yorkaise, accepte une affectation en Afghanistan comme correspondante de guerre, pour couvrir le conflit en cours. Sur place, Kim découvre les équipes et un environnement qu'elle n'avait pas envisagé, aux règles parfois surprenantes. Elle fait bientôt la connaissance de Tanya Vanderpoel, journaliste de terrain aguerrie et vedette dans le domaine.

21.00 : B.O. concert



Variétés

A l'occasion du 10e anniversaire de l'Union des Compositeurs de Musiques de Films, un concert a réuni au Grand Rex les plus grands noms de la musique de film français. La Philharmonie du COGE, sous la direction d'Aurélien Azan-Zielinski, a interprété les plus beaux airs, succès internationaux et mélodies inoubliables.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:55 | 12:35 | 16:22 | 19:32 | 21:02 | 04:02 | 12:40 | 16:26 | 19:35 | 21:05 | 04:14 | 12:54 | 16:40 | 19:50 | 21:21 | 04:22 | 12:45 | 16:24 | 19:33 | 20:56 | 04:24 | 13:01 | 16:47 | 19:56 | 21:25 | 04:29 | 13:06 | 16:51 | 20:01 | 21:30 | 04:33 | 13:09 | 16:54 | 20:03 | 21:32 |

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5849 – MERCREDI 15 DHOUL EL QU'IDA 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	35°	24°
Oran	34°	22°
Constantine	40°	21°
Ouargla	45°	28°

MAISON DE LA CULTURE HASSAN-EL HASSANI DE MÉDÉA

Coup d'envoi de la 6e édition des journées estivales enfantines

La maison de la Culture Hassan-El Hassani de Médéa abrite, du 7 au 11 juillet, la 6e édition des journées estivales enfantines dont le coup d'envoi a été donné hier, en présence des autorités du secteur et de nombreuses personnalités du monde de l'art et de la culture.



Ainsi, des représentations ont été programmées par les organisateurs. Des journées qui se dérouleront sur l'esplanade du théâtre de plein air, en présence du public et des troupes participantes. L'édition de cette année s'est voulue être un encouragement de l'activité théâtrale dans le sillage de la tenue, prochainement, du Festival national du théâtre comique, qui se tiendra au mois de novembre. C'est ainsi que 5 représentations théâtrales sont prévues au cours des journées estivales, à raison d'une représentation par jour en début de soirée, est-il indiqué. Ayant un contenu pédagogique et artistique, la pièce intitulée Krimo El magique, de la coopérative Arts de mon pays d'Alger, a été choisie pour inaugurer les journées. Le coopératives Moultaka El-Fenane de Boumerdès présentera, le 2e jour des journées estivales, un spectacle intitulé El Alwane, tandis que l'association artistique Tadj El-Founoune de Tipasa se produira le 3e jour avec sa pièce Istiraha fi sahet el-madrassa. La coopérative culturelle Boulboul d'Alger et l'association Thoulathiyou Besma donneront leurs spectacles respectifs El-Mouharidjine ainsi que Charlot Marlot, Harlot, au cours des deux dernières journées. Pour le directeur de la maison de la Culture, les journées estivales enfantines sont aussi une opportunité pour faire découvrir aux enfants et à leurs parents les différents ateliers de formation existants. D'ailleurs, la direction de la maison de la Culture a décidé d'ouvrir les portes des ateliers aux visiteurs pour mieux les sensibiliser aux activités d'animation organisées tout au long de l'année par l'établissement, et ce en matière de dessin, de musique, de calligraphie, de poterie, de théâtre, de langues, etc. Pour le premier responsable de l'établissement, il s'agit surtout d'encourager la fréquentation de l'endroit pour stimuler l'activité culturelle et susciter les vocations dans une ville qui s'est illustrée par ses nombreuses célébrités dans les différents domaines de l'art et de la culture.

N. B.

ENERGIE

Projet commun algéro-turc



LA COMPAGNIE nationale Sonatrach a signé avant-hier à Alger, un mémorandum d'entente avec Rönesans Endüstri Tesisleri Inöaat Sanayi ve Ticaret et Bayegan pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur un projet d'installation de déshydrogénation du propane en Turquie.Selon un communiqué de Sonatrach, l'étude de faisabilité porte notamment sur la conception, l'ingénierie, l'approvisionnement, la construction et l'exploitation de cette installation ainsi que la production de 500 000 à 750 000 tonnes/an de polypropylène en Turquie. La compagnie nationale et ses partenaires turcs veulent ainsi mener conjointement l'étude de faisabilité détaillée relative au projet et évaluer ensemble la possibilité de créer une société conjointe aux fins de son développement. Le développement en partenariat de ce projet en Turquie permettra d'assurer un débouché à long terme au propane algérien, qui sera utilisé comme matière première pour ce projet de taille mondiale.
Ce projet peut assurer également à Sonatrach des dividendes à hauteur de son taux de participation. Le projet bénéficiera aussi de la proximité par rapport au marché turc, qui se caractérise par une forte demande en produits pétrochimiques. Ce mémorandum a été paraphé en présence du PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et celui du groupe Rönesans Endüstri, Erman Ilicak.

S. N.

TRAFIC DE DROGUE À TAZMALT

Près de 3 kg de kif saisis et deux individus sous les verrous

DEUX INDIVIDUS ont été placés ces derniers jours sous les verrous pour possession et trafic de drogue, par le parquet d'Akbou, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté wilaya. Il s'agit de B. R. (25 ans) et de B. MS (29 ans), tous deux natifs de la commune de Tazmalt. «Ces derniers ont été arrêtés suite à des informations et à une enquête de la police qui a été couronnée par la perquisition de leur domicile et la saisie de 2,280 kg de kif traité, de 243 100 DA, d'armes blanches et des téléphones portables», explique notre source. Il convient de souligner que le trafic des deux individus s'étend à quelques wilayas voisines. **N. B.**

VOL DE VÉHICULES À BÉJAÏA

Un réseau national de 9 membres démantelé

UN RÉSEAU spécialisé dans le vol de véhicules de marque Hyundaï Accent et Toyota Hilux a été démantelé par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «la bande est composé de 9 membres âgés entre 22 et 58 ans et natifs de trois wilayas : Béjaïa, Batna et Msila». Le gang a volé 12 véhicules dans plusieurs wilayas du pays. Les policiers ont appréhendé des éléments du gang en flagrant délit de vol qui ciblait une voiture de marque Hyundai Accent dans la ville de Béjaïa. Présentés devant le parquet du tribunal de Béjaïa, les malfaiteurs ont été écroués pour «les chefs d'accusation de création d'une association de malfaiteurs en vue de commettre des méfaits, vols par effraction avec circonstance de la nuit et en bande, utilisation de véhicule et enfin non-dénonciation de délits», précise la même source.

N. B.

Mobilis Envahit les Plages Animation, Divertissement et Communication de Proximité

Dans le cadre de sa politique de proximité et à l'occasion de la saison estival et des vacances d'été, Mobilis lance la 3ème édition de son opération de proximité ciblant les estivants au niveau de nos plages à travers tous notre littorale.

Wilayas	Plages sélectionnées	Période de déroulement
TIPAZA	Matares	Du 25/07 au 31/07/2017
JIJEL	Kotama	Du 03/08 au 09/08/2017
ANNABA	Rizi Amor	
TIPAZA	Tizirine	Du 17/08 au 23/08/2017
TLEMCEN	Marsat Ben M'hidi	
SKIKDA	Stora	

Cette opération qui s'étale du 25 Juillet au 23 Août 2017, offre aux familles et aux estivants un cadre agréable, en mettant en place des positions de vente et d'information 4G, en plus d'un espace riche en animation ludique et de divertissement pour les enfants dans une ambiance conviviale, sous forme de concours animé par un DJ :
• Concours réalisation de château de sable.
• Concours remplissage de seaux.
• Concours tire à la corde.
• Concours de chant.
• Course à pieds liés.
• Concours de danse.
• Concours de course avec sac de sable.
• Concours de chaise musicale
En prime, des cadeaux et des goodies seront offerts pour tout achat d'un produit Mobilis ou participation aux divers jeux et activités mis en place. A travers cette opération de proximité, Mobilis entreprise citoyenne, confirme son slogan : Partout avec vous ! Tout en restant toujours proche et à l'écoute de tous les algériens même durant leurs vacances.